

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1800 - 31 janvier 2003 - prix : 1 €

**Manifestons
le 1^{er} février**

**37,5 années
de cotisation
pour tous
et une vraie
retraite !**

Enseignement :

« Plus de
moyens
pour
l'école ! »

p.6, 7, 16

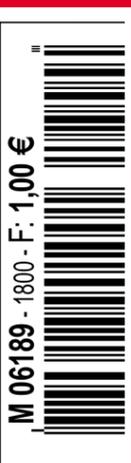
Côte-d'Ivoire :

**Un accord
voué à
l'échec**

p.9

Irak :
**Préparatifs
de
guerre**

p.8



Metaleurop, Arcelor, Daewoo, ACT...

**Le capitalisme, un
système de voyous**

p 10 et 14

Sommaire

Leur société

- p.4 ■ L'hymne à la mode : "Droite ! Droite !"
- Les déclarations du président du CRIF
- Justice bétonnée

Retraites

- p.5 ■ Attaques contre les retraites
- Dix ans après la réforme Balladur
- Fillon veut faciliter le licenciement des plus de 50 ans

Tribune

- p.6 ■ Leur coqueluche, pas la nôtre

Enseignement

- p.6 ■ Le mouvement des enseignants se renforce
- Les luttes des surveillants à Toulouse
- p.7 ■ Des moyens pour l'école !
- Grève au lycée Bergson
- L'université d'Orsay fermée faute d'argent
- p.16 ■ Lycée professionnel à la Garenne-Colombes : violence et manque de personnel
- Lycée en ruine à Saint-Denis
- L'archéologie préventive menacée

Dans le monde

- p.8 ■ Côte-d'Ivoire : un accord voué à l'échec
- Grande-Bretagne : métro londonien et privatisation
- p.9 ■ Irak : après le rapport des inspecteurs de l'ONU
- Palestine : les exactions israéliennes

Dans les entreprises

- p.10 ■ La vague de licenciements
- L'itinéraire de Francis Mer
- p.11 ■ Metaleurop : manifestation contre la fermeture
- Reims-Aviation : la mobilisation continue
- p.12 ■ Arcelor : des milliers de licenciements programmés
- Belgique : la région liégeoise menacée
- p.13 ■ Daewoo : après l'annonce de la liquidation judiciaire
- Les différents plans acier
- p.14 ■ ACT : Les CRS à la rescousse du patronat
- p.15 ■ SNCF : service public ou danger public ?
- Peugeot-Citroën : la CGT en progression
- Système U : grève pour les salaires

LULA À DAVOS, IL NE S'EST PAS TROMPÉ DE CAMP

Tour à tour, Lula s'est adressé aux manifestants rassemblés à Porto Alegre au Brésil, puis à Davos en Suisse, pour plaider devant un parterre de ministres et de grands patrons qui l'ont eux aussi ovationné. On a feint d'y voir une contradiction, que le président brésilien a réfutée, expliquant qu'il s'est rendu à Davos pour se faire l'avocat du Brésil et plus généralement des pays pauvres et des pauvres de ces pays. Il veut, a-t-il dit en substance, servir de passerelle entre les deux mondes, celui des déshérités et celui des riches. A l'image de ce qu'il a mis en place au Brésil, d'abord en choisissant comme vice-président un patron du textile, puis une fois élu, en désignant des ministres issus pour partie de l'extrême gauche, voire qui y sont encore rattachés, comme Rosseto, membre de la direction de la IV^{ème} internationale, à côté d'autres liés au monde des affaires tel Meirelles, désigné comme le directeur de la banque centrale du Brésil et ex-directeur mondial de la banque de Boston.

L'accueil enthousiaste fait par les représentants des riches et des exploités à Lula n'est pas hypocrite, même si les discours du président du Brésil le sont. Car on peut reprocher aux patrons et à leurs valets politiques bien des choses, mais pas d'être naïfs. Pas plus qu'on ne peut reprocher à Lula et à ses proches de l'être vraiment, même quand ils font semblant de croire ce qu'ils disent. Les patrons et leurs représentants ont un sens de classe aigu qui

ne leur fait jamais défaut, et surtout ils disposent de puissants moyens d'imposer leurs choix et leurs lois ; soit en utilisant la bonne parole, soit quand elle ne suffit pas en usant de moyens plus rudes, à commencer par cette loi du marché qui régit les échanges et qui est responsable des inégalités.

Soyez plus coopérants, a demandé Lula aux participants de Davos, et devenez plus équitables dans les échanges économiques, surtout avec le Brésil, a-t-il insisté. Telle est en résumé la supplique que Lula a adressée aux « grands de ce monde ». De telles tirades n'innovent guère dans la bouche des gouvernants. On en a connu de gauche et de droite, et vice-versa, qui demandaient à ce système impitoyable aux pauvres de faire preuve de plus de pitié et de justice. Si on citait la « lutte contre la fracture sociale » de Chirac, on ferait sourire même des laudateurs de Lula.

Charitables, certains capitalistes pensent l'être. Calcul ou hypocrisie, ils ont même parfois leurs bonnes œuvres, investissent dans la création de musées ou dans des fondations hospitalières qui, la publicité ne perdant jamais ses droits, portent le plus souvent leur nom. Quant aux gouvernements, ils savent organiser de leur côté les mises en scène adéquates. Tel Chirac qui a dépêché au dernier moment trois de ses ministres à Porto Alegre pour équilibrer la délégation gouvernementale présente à Davos.

Mais tout cela ne change

rien à l'injustice sociale, pas plus que les prêches sur la nécessaire compréhension mutuelle entre riches et pauvres, entre exploités et exploités. Si cela changeait quelque chose, cela se saurait depuis longtemps. Ceux qui tiennent ces discours ne peuvent y croire eux-mêmes. Mais ils cautionnent cette démarche en nous disant : « On ne sait jamais, tout est possible ».

Or justement on sait, et eux-mêmes savent, car on a pu voir plutôt cent fois qu'une où cela menait.

Ceux qui cultivent ces illusions ne servent pas les exploités, ils les anesthésient.

Jean-Pierre Vial

Samedi 8 février SOYONS AVEC LES SANS-PAPIERS

Une nouvelle manifestation nationale pour la régularisation des sans-papiers est prévue.

Lutte Ouvrière appelle à se joindre à cette initiative, samedi 8 février à 14 h, place de la République à Paris.

Fête de Lutte Ouvrière à Lille

Samedi 1^{er} février

de 15 h à 24 h

Villeneuve-d'Ascq

Espace Concorde
Quartier Cousinerie
Rue Carpeaux

Les résultats des élections partielles

Le premier tour des deux élections législatives partielles a eu lieu le 26 janvier. Ces élections ont été marquées par un fort taux d'abstention : 55,04 %

dans la 5^{ème} circonscription du Val d'Oise et 63,09 % dans la 17^{ème} circonscription de Paris, qui a certainement pesé sur nos faibles résultats.

	Voix	%
Paris, 17^e circonscription		
LO	178	1,01
LCR	185	1,05
Val-d'Oise, 5^e circonscription		
LO	239	0,96
LCR	222	0,89

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron
6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 64

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org
Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org
E-mail : contact@union-communiste.org

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÉMENT D'ADRESSE :
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 27 janvier 2003

37,5 ANNÉES DE COTISATION POUR TOUS,

ET POUR UNE VRAIE RETRAITE !

■ Même si ce n'est pas la première fois, ni malheureusement la dernière, il y a de quoi être révolté par la façon dont ont été jetés à la rue, du jour au lendemain, le millier de salariés de Metaleurop, dans le Pas-de-Calais. Même les ministres ont fait semblant d'être choqués par la méthode, s'empressant d'ajouter qu'il n'y avait rien à faire et que rien dans la législation ne leur permettait d'intervenir.

Pourtant, des lois, ils ne se privent pas d'en faire, et sur mesure, mais jamais contre les patrons et toujours contre les salariés. Les retraites coûtent trop cher à la société, disent-ils ; qu'à cela ne tienne, on va corriger cela par une loi.

Balladur en 1993 avait décidé d'augmenter la durée de cotisation pour les salariés du secteur privé. C'est à cause de cela qu'il y a aujourd'hui déséquilibre entre les salariés du privé et ceux du public. La logique voudrait que tous les salariés puissent bénéficier d'une retraite à taux plein après trente-sept ans et demi de cotisations. Mais non ! Après s'en être pris aux uns, ils veulent prendre aux autres. Et si on les laisse faire une fois de plus, ils remettront cela à la première occasion.

On nous répète que les caisses de retraite vont se vider, du fait que le nombre de cotisants en activité diminue par rapport aux inactifs. Comme les statisticiens disent, on oublie que les inactifs d'aujourd'hui ont été actifs durant la majeure partie de leur vie. Raffarin ose dire qu'il faut redonner le goût du travail, mais il y a des millions de chômeurs à qui ce n'est pas le goût du travail qui manque, mais un emploi. Et la faute à qui ? Et s'il y a moins de cotisants aujourd'hui, n'est-ce pas parce qu'il y a plus de chômeurs ? Leur nombre est d'ailleurs en train d'augmenter, au rythme des plans de licenciements qui s'accroissent. À ceux dont on parle, comme ceux de Metaleurop à Noyel-

les-Godault, de Daewoo, d'Arcelor en Lorraine, d'ACT à Angers, il faut en ajouter des centaines d'autres dans de moyennes entreprises qui alimentent le flot grandissant du chômage. On montre peu d'images de cette marée noire sociale. Et pourtant elle est dévastatrice. Pour les centaines de milliers de gens qui la subissent, mais aussi pour les caisses de retraite.

Et puis on se garde bien de rappeler que, depuis des années, la participation patronale au financement des caisses de retraite a été régulièrement réduite, bien que les profits grimpent.

Les voilà, les vrais, les seuls privilégiés : les gros actionnaires des grandes entreprises. Ils se sont enrichis du travail des autres. Et s'il y a besoin d'argent pour financer les retraites à venir, c'est à eux qu'il faut prendre, pas à ceux qui n'ont que leur salaire pour subvenir à leurs besoins.

Il ne faut donc pas se tromper de cible, ni accepter une propagande qui vise à dresser les travailleurs du secteur privé contre ceux du secteur public. Si nous tombions dans ce panneau, nous pourrions être certains que le patronat et le gouvernement s'engouffreraient dans la brèche et s'en prendraient à nouveau aux retraites des salariés du secteur privé.

D'ailleurs ils ne s'en cachent pas. Le baron Seillière a annoncé récemment, applaudi par Raffarin, qu'il faudrait augmenter la durée de cotisation à 42 ans, voire à 45 ans.

Avec le refus des salariés d'EDF-GDF d'accepter l'accord de dupes qu'on voulait leur imposer, gouvernement et patronat ont dû cependant constater que les choses ne leur seront pas si faciles.

La manifestation du 1^{er} février concerne tous les salariés. Elle sera l'occasion d'une réponse du monde du travail face à l'offensive du patronat. Plus nous serons nombreux dans la rue ce jour-là, plus nous pourrons préparer d'autres luttes encore plus efficaces, et plus nous serons en position de contraindre le gouvernement et le MEDEF à rengainer leurs projets.

Il faut imposer le retour aux trente-sept ans et demi de cotisation pour tous les salariés, avec des retraites complètes.

Les actionnaires et leurs avocats prétendent que leurs profits sont sacrés. Mais le droit à une vie convenable après une vie de labeur l'est encore plus !

Arlette LAGUILLER

CERCLE LÉON TROTSKY

LES RETRAITES :

L'attaque qui se prépare contre la classe ouvrière

Vendredi 31 janvier à 20h30

Salle de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor – Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité – Participation aux frais : 3 euros

L'HYMNE À LA MODE : « DROITE !, DROITE ! »

En 1985, le ministre de l'Éducation de l'époque, Chevènement, donnait consigne de faire apprendre à nouveau la *Marseillaise* à l'école. Le gouvernement prend le relais en décidant que désormais « l'outrage au drapeau tricolore et à l'hymne national » seront passibles de lourdes sanctions pénales : une amende de 7 500 euros et une peine maximum de six mois de prison ! Depuis les sifflets qui avaient troublé l'exécution de cet hymne national lors de rencontres de football au Stade de France, politiciens de droite, mais aussi de gauche, ne cessent de surenchérir sur le thème du respect de ce « symbole de la France », ou plutôt d'une certaine France. Car, rappelons-le, ce chant qui fut l'un de ceux qui symbolisèrent la Révolution française devint ensuite l'un des symboles de cette République qui massacra les communards en 1871. Ce fut aussi au son de cette *Marseillaise* que se menèrent les conquêtes coloniales, et que se concluent rituellement les meetings des politiciens, y compris ceux du sinistre Le Pen.

Mais qu'à cela ne tienne. Le petit doigt à la couture du pantalon, tous les députés présents, de droite comme de gauche, ont voté le point concerné dans une belle unanimité. L'un des fantasmes de la gauche reprenait le refrain : « Il s'agissait de faire passer un message fort et aussi de montrer qu'au PS on ne laisse pas ce terrain à la droite ». Un terrain de moins en moins délimité, mais ça n'est pas nouveau.

A droite toute et en avant ! Que ceux qui contestent que l'appel à ce « qu'un sang impur abreuve nos sillons » soit un langage de fraternité universelle se le tiennent pour dit. Toute fausse note sera pénalisée.

Quant au vrai terrain sur lequel se développe toute cette politique, c'est celui de l'ordre moral. On n'en est pas encore à la devise « Travail, famille, patrie », mais on n'en est pas loin. Chirac, Raffarin et Sarkozy entonnent en chœur le couplet. Et les petits soldats du PS sont au garde-à-vous.

Michel ROCCO

À propos des déclarations du président du CRIF UN ODIEUX AMALGAME

Lors du traditionnel dîner annuel du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), son président, Roger Cukierman, s'en est pris à l'antisémitisme des membres du courant antimondialisation et de celui représenté par José Bové, ainsi que dans des « partis révolutionnaires tels Lutte Ouvrière et la LCR », pointant ainsi du doigt une prétendue « alliance brun-vert-rouge » accusée d'antisémitisme.

Cet amalgame entre antisémitisme et antisémitisme est un chantage odieux. Au risque de déplaire à Cukierman et à bien d'autres qui, pour défendre la politique d'un Sharon aujourd'hui, d'un Barak ou d'un Begin hier, n'hésitent pas à calomnier tous ceux qui s'élèvent contre une multitude d'actes, souvent sanglants, commis à l'encontre des Palestiniens, nous affirmons que la politique d'un Sharon – qui n'est que l'une des expressions du sionisme – est criminelle. En premier lieu vis-à-vis des Palestiniens bien sûr, mais aussi vis-à-vis des Juifs israéliens condamnés par un État spoliateur à vivre dans un environnement hostile, dans la crainte et l'angoisse permanentes.

En privant les Palestiniens de leurs terres, en détruisant leurs maisons, en leur interdisant tout déplacement et en réduisant fortement leurs activités économiques, au point que la faim s'installe maintenant à Gaza et en Cisjordanie, Sharon ne livre pas, contrairement à ce qu'il dit et ce que répètent après lui les Cukierman et consorts, une guerre au terrorisme. Tout au plus se

sert-il des attentats criminels que subissent les civils israéliens (mais que sa politique entraîne), pour frapper encore plus fort le peuple palestinien, en lui imposant aujourd'hui un régime d'apartheid, dans l'espoir de pouvoir demain l'expulser des terres qu'il occupe encore.

Après des décennies d'une politique dans laquelle le sionisme s'est traduit par un nationalisme exacerbé, Israël est devenu un pays où les

sentiments antiarabes sont fortement ancrés. Et tous ceux qui font profession de défendre la politique de l'actuel gouvernement israélien, y compris hors des frontières de cet État, sont atteints du même mal.

Ainsi, rapportait *Le Monde* du 23 avril 2002, le même Cukierman s'était félicité, auprès du quotidien israélien *Haaretz*, que la présence de Le Pen au second de l'élection présidentielle serait « un message aux

musulmans leur indiquant de se tenir tranquilles ». De tels propos avaient évidemment suscité un vif émoi, plusieurs des proches de Cukierman étaient montés au créneau pour prendre sa défense et expliquer que telle ne devait pas être sa pensée. Cukierman lui-même avait dit que ses propos avaient été « déformés », mais sans jamais avoir publié le moindre démenti dans la presse israélienne.



Cukierman en compagnie de Raffarin : le courant passe.

Communiqué de Lutte Ouvrière

Ce n'est pas nous qui condamnerons la liberté d'expression, mais les propos de Roger Cukierman, responsable du CRIF, au dîner de cette organisation, sont un amalgame vulgaire assimilant le fait d'être opposé à la politique sioniste à être antisémite.

Que de tels propos soient tenus dans le camp de Sharon, cela juge toute sa politique qui tend à démontrer qu'on peut être intolérant, antiarabe et, sur cette base, un jour fasciste, tout en étant sioniste.

En ce qui nous concerne, nous sommes pour l'exis-

tence d'un État palestinien et nous ne sommes pas pour la destruction de l'État d'Israël. Ce Monsieur Cukierman, qui prétend que cela fait de nous des antisémites, lève un bien mauvais drapeau en levant celui de la calomnie.

27 janvier 2003

JUSTICE BÉTONNÉE

Pour cinq dirigeants de Bouygues, ce géant du BTP, promoteur, bétonneur, patron de TF1 et parmi les premiers de la téléphonie mobile, il aura suffi d'attendre avec un bon avocat pour sortir indemnes du scandale de « l'affaire Drapo », qui avait défrayé la chronique en 1995.

Drapo était le nom d'un logiciel informatique qui permettait de fausser les procédures d'appels d'offres des marchés publics ou privés. Pendant une dizaine d'années, il avait été utilisé pour truquer

les propositions et surévaluer les coûts des chantiers de 5 à 10 %, en s'assurant d'emporter les marchés après entente entre concurrents. Grâce à ce Drapo, Bouygues avait raflé les chantiers du Stade de France et de la ligne du RER Eole, payés avec les deniers publics probablement beaucoup plus cher que nécessaire, si l'on en croit donc les performances de ce logiciel Drapo...

Les dirigeants de Bouygues auraient pu poursuivre comme cela longtemps si un responsable informatique, au

courant de la petite combine, n'avait vendu la mèche à la justice après avoir été licencié. Les dirigeants de Bouygues étaient alors mis en examen pour « pratiques anti-concurrentielles » et l'instruction judiciaire commençait...

Seulement voilà, Bouygues a pu se payer des avocats spécialistes et suffisamment procéduriers pour réussir à faire traîner en longueur l'instruction jusqu'à ce qu'elle capote et que la date de prescription pour les faits

reprochés soit atteinte. Fin 2002, l'affaire était close et aucune poursuite ne sera menée contre les dirigeants de Bouygues... Les affaires peuvent continuer, avec ou sans Drapo.

L'énorme scandale de 1995 fait un énorme plouf aujourd'hui. Un scandale qui n'est plus qu'un « fait divers chez les riches » et pour lequel la justice ne demande des comptes à personne, alors que les faits, les fraudes et les coupables sont tous connus.

Au nom des retraites de demain

ON VEUT NOUS FAIRE RECULER AUJOURD'HUI

Sur la question du financement des retraites, la presse n'est pas loin du bourrage de crâne. Pas un jour sans qu'on nous explique que les caisses de retraite vont être en déficit et qu'on nous ressasse les mêmes calculs truqués, pour essayer de nous faire accepter de travailler plus longtemps, de cotiser davantage et de toucher des pensions diminuées.

Pourtant à ce jour les caisses de retraite ne sont nullement en déficit. Depuis plusieurs années, la caisse qui paye la retraite de base (la CNAV) présente un excédent (560 millions d'euros en 1999, 150 millions en 2000, le double en 2001...). Quant aux caisses qui payent la retraite complémentaire, suite à un accord particulièrement défavorable pour les retraités, elles disposaient d'un reliquat de 1,8 milliard d'euros en 2000, près du double en 2001. Et certains analystes ont même calculé

qu'en cas de retour au plein emploi, les excédents pourraient atteindre 7 milliards en 2010.

Ceux qui évoquent des déficits catastrophiques nous parlent de 2010, de 2020, voire de 2040. Il ne s'agit pas de prévoyance car l'argent des cotisations actuelles sert uniquement à payer les pensions des retraités d'aujourd'hui. Les sommes supplémentaires qui seraient prélevées sur le dos des travailleurs, par le biais d'augmentations de cotisations, d'augmentation de la durée de celles-ci ou de baisse des pensions, ne seraient donc pas mises de côté. C'est le principe même de la retraite par répartition. Ces masses d'argent supplémentaire n'iraient pas alimenter les caisses de retraite, elles serviraient uniquement à baisser la part payée par le patronat pour les retraités. Et c'est pour cela que celui-ci veut faire reculer le niveau de vie des salariés et des retraités d'aujourd'hui.

Vraisemblablement, les plus de 60 ans, qui étaient un peu plus de 12 millions en 2000, seront 5 millions de plus en

2025. Il n'y aurait aucun problème si dans le même temps notre société était capable de donner un vrai travail aux 5 millions de personnes que les statistiques comptent actuellement dans les « actifs », mais qui sont chômeurs ou sous-employés. Le rapport entre ceux qui ont du travail et ceux qui sont à la charge de la société serait alors rigoureusement le même et il n'y aurait aucun problème de financement des retraites, même en 2025.

En réalité, les « trous » dans les finances de la Sécurité sociale, dont les retraites, sont dus pour l'essentiel aux allègements de cotisations octroyés au patronat et par les sommes considérables que l'État « oublie » de verser. L'ensemble représente des centaines de milliards de francs.

On veut impressionner l'opinion en évoquant des éventuels déficits impressionnants : plus de 40 milliards d'euros en 2020, et jusqu'à 120 milliards pour 2040. Mais que donnerait ce genre de calcul appliqué au budget de l'État, qui est, lui, déjà en

déficit aujourd'hui de 45 milliards d'euros ? L'État est actuellement endetté à hauteur de plus de 1000 milliards d'euros. A combien se montera sa dette en 2040 ?

Dans l'avenir, il faudra bien sûr augmenter la part de richesses consacrée aux retraités. C'est ce qui a pu être fait sans problème pendant des dizaines d'années. Qu'il y ait des générations qui puissent vivre plus vieilles qu'auparavant est une chance et un bienfait pour la société. Le seul vrai problème c'est qu'il faut inverser la tendance subie depuis le début des

années 1980, qui a fait que la part des richesses revenant au monde du travail a régulièrement diminué, pendant que dans le même temps celle des exploités et des possédants n'a fait que s'accroître. Considérablement, les salaires, dont les retraites ne sont qu'une partie, ont fléchi, les profits se sont envolés. Il suffit donc de faire payer au patronat et à l'État ce qu'ils doivent et de prendre sur les profits ce qui a été volé au monde du travail.

Roger PÉRIER

Fillon veut lutter contre le chômage... EN FACILITANT LE LICENCIEMENT DES PLUS DE 50 ANS

Le ministre de l'Emploi Fillon a annoncé sa volonté de remettre en cause les pénalités financières appliquées aux patrons licenciant leurs salariés âgés de plus de 55 ans. Le plus indécent est qu'il s'est permis d'annoncer son projet au nom « de la lutte contre le chômage » des plus de 50 ans !

En effet il existe depuis des années un dispositif appelé « contribution Delalande », du nom du député de droite qui l'avait proposé, qui imposait une taxation substantielle de plusieurs dizaines de milliers de francs à l'employeur qui licencierait un de ses salariés âgés de plus de 55 ans en dehors du système des préretraites FNE. Cette disposition répondait en principe au fait que les patrons usaient et abusaient des licenciements de tra-

vailleurs qu'ils trouvaient trop usés, par rapport à l'intensification des cadences qu'ils voulaient imposer, et touchant des salaires trop élevés, car en fin de carrière.

Cette contribution a été mise en place pour justifier le fait de ne pas légiférer de façon explicite sur l'interdiction du licenciement des plus de 55 ans et de se contenter de recommandations de principe, sans portée. Aujourd'hui, si le gouvernement confirme dans les faits sa volonté de supprimer le seul barrage existant au licenciement des plus de 55 ans, on peut s'attendre à une augmentation catastrophique du nombre de licenciés. Fillon a le culot de dire que c'est cette disposition qui bloquerait l'emploi des plus de 50 ans. Il se moque décidément du monde. Toutes les facilités pour licencier n'ont jamais eu d'autre effet que d'encourager les patrons à licencier à leur guise.



Le ministre Fillon accompagné de Seillière, Michel Bon, (ex-président de France Télécom... et du trou de 70 milliards) et de Collomb, le président de Lafarge. Comme larrons en foire !

Il faut rappeler que c'est dans cette catégorie de salariés, malgré les toutes petites protections existantes, qu'on compte le plus grand nombre de chômeurs de longue durée. C'est tellement connu que l'ANPE et les statistiques ministérielles ont créé une catégorie spécifique, celle des chômeurs de longue durée de plus de 50 ans. Aussi la suppression de la contribution Delalande, proposée par Fillon est d'autant plus odieuse que la situation des chômeurs de plus de 50 ans se trouve déjà gravement précarisée par le dernier accord sur l'Unedic. La durée d'indemnisation de cette catégorie, la plus fragile, la plus dans la ligne de mire des patrons, a été diminuée de 33 % pour les uns et de 50 % et plus pour les autres. Tous les autres systèmes de protection des chômeurs âgés ayant déjà été supprimés, sous la gauche, à la fin 2001...

Paul SOREL

Dix ans après la réforme Balladur LA RETRAITE EN PEAU DE CHAGRIN

Si le gouvernement et le patronat parlent beaucoup des réformes à venir, ils restent en revanche très discrets sur le bilan des réformes passées, qui ont touché les salariés du secteur privé. Et c'est bien compréhensible, car ceux qui arrivent en ce moment à l'âge de la retraite les ressentent durement.

Des trois mesures prises par le gouvernement Balladur en 1993, les deux qui avaient le plus frappé l'opinion étaient le rallongement progressif de la durée de cotisation de 37 ans et demi à 40 ans, et le changement de la base du calcul, qui passait des 10 aux 25 meilleures années de salaire. Mais le troisième volet de la réforme, pour être le plus discret, n'en était pas le moins redoutable. L'astuce consistait à changer l'indice servant à actualiser les salaires passés. Au lieu de prendre pour référence la hausse moyenne des salaires, le nouvel indice ne tient compte que de la hausse officielle des prix. Cela aboutit à une revalorisation inférieure, et c'est ce changement d'indice qui ampute aujourd'hui le plus gravement les pensions des nouveaux retraités.

Dix ans après, la diminution du niveau des retraites est d'ores et déjà considérable. Les chiffres varient d'un salarié et d'une situation à l'autre ; mais dans tous les cas, ils sont accablants.

La pension d'un salarié payé toute sa vie au Smic qui partait à la retraite en 1993

équivalait à environ 780 euros actuels. Aujourd'hui, un smicard ne part plus qu'avec 700 euros, soit un manque à gagner de 80 euros par mois.

De la même manière, un salarié ayant gagné toute sa carrière l'équivalent mensuel de 1 600 euros brut partait en 1993 avec une pension de 1 140 euros actuels. Dix ans après, ce salarié ne part plus qu'avec 1 025 euros, soit 115 euros mensuels de moins !

Et ces exemples sont loin d'être les plus défavorables, car ils supposent que ces salariés ne sont pénalisés ni par la prise en compte des 25 meilleures années, ni par la règle des 40 annuités de cotisation.

Pour ce qui est de l'avenir, on ne peut que faire des estimations, dépendant en particulier des évolutions futures des indices du salaire et des prix. Mais tous les scénarios envisagés indiquent clairement que la dégringolade du niveau des pensions va se poursuivre. D'ici à 2020, pour les deux salariés pris ci-dessus comme exemples, la pension lors du départ en retraite serait encore diminuée, respectivement de 70 et de 130 euros.

Ainsi, du seul fait des mesures Balladur, la retraite des salariés du privé est en train de devenir de plus en plus formelle, comme peut l'être par exemple le remboursement des lunettes ou des soins dentaires par la Sécurité sociale.

Jean RAYNARD

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LEUR COQUELUCHE, PAS LA NÔTRE

A Davos, on l'ovationne. A Paris, on se l'arrache, de l'Élysée et Matignon à la Mairie de Paris. Chirac, nouvel adepte de l'« altermondialisation », ne jure plus que par lui. Comme les Verts. Au PS, toutes tendances confondues, c'est à qui l'a connu au plus près, le revendique, le prend pour modèle. L'éditorialiste du *Monde* est subjugué : « Il ne s'oppose pas à la mondialisation. Il veut la moduler... Le professeur Lula doit être écouté », lit-on dans un éditorial intitulé « La leçon de Lula ».

Que Davos ait fait de Lula sa mascotte, on comprend. Venu tout droit de Porto Alegre, il est venu apporter le message de la réconciliation sociale planétaire : « Les deux forums ne pourront pas s'ignorer éternellement. Nous devons tout faire pour nous parler, intégrer les deux visions, comme parviennent à le faire quelquefois syndicats et patrons... » Acquiès-cements de l'honorable assemblée. « Nous respectons tout le monde, mais exigeons également d'être respectés, nous ne serons plus des citoyens de seconde classe... » Applaudissements. Lula veut un nouvel ordre économique mondial, affirme « la nécessité de bâtir une nouvelle éthique... ». Nouveaux applaudissements à tout rompre (selon *Libération* du 27 janvier). Le gotha planétaire de l'industrie et de la finance a trouvé son homme. C'est que le thème du sommet de l'année était « bâtir la confiance » ! En ces temps de scandales financiers, de croissance incertaine et de préparation guerrière internationale, l'eau bénite dispensée par le nouvel évangéliste d'origine prolétarienne ne peut pas faire de mal.

Porto Alegre - Davos, même combat !

Comme dit *Le Monde*, « le professeur Lula doit être écouté », et il l'est. Surtout à gauche (la droite se contentant de l'honorer) ! D'après *Le Monde*, toujours (21 janvier), un membre du secrétariat national du PS s'exclame avec admiration que le PT brésilien est arrivé « à concilier l'engouement de 1981 et le réalisme de 1983 [date du tournant vers la rigueur] ». Pour Jean-Christophe Cambadélis, proche de Strauss-Kahn, la leçon est claire. En tant qu'ex-trotskyiste, c'est aux trotskystes, du moins à la LCR, qu'il s'adresse : « Comment peut-on dire, pas de participation au gouvernement, sauf si celui-ci adopte un programme de rupture anticapitaliste, en France, comme l'a fait Olivier Besancenot dans une tribune récente à *Libération*, et le faire au Brésil ? » La question est évidemment vacharde, puisque le gouvernement Lula comprend deux ministres trotskystes dont l'un est à la direction de la section brésilienne de la IVème internationale.

Mais qu'en pense la LCR elle-même ?

Rouge du 16 janvier publiait sans commentaire une interview d'Orlando Fantasini, député fédéral du Parti des travailleurs (PT), mandaté par la Démocratie socialiste, justifiant la participation gouvernementale qui se concluait de la façon suivante : « Ce gouvernement peut révolutionner – au sein de l'actuelle conjoncture – le cadre démocratique du pays, pour se transformer en un gouvernement démocratique et populaire, et devenir un gouvernement éminemment socialiste ». Une interprétation de la révolution permanente que ne désavouerait ni Jospin, ni Strauss-Kahn ni Cambadélis.

Rouge du 23 janvier donne son point de vue dans un article de François Sabado intitulé « L'heure des choix ». « Le gouvernement de

Lula est donc un gouvernement qui va gérer les affaires des classes dominantes, mais dans un contexte marqué par une forte présence des mouvements de masses »... « C'est un gouvernement de crise. Il est à la croisée des chemins »... « La participation gouvernementale soulève une série de questions, mais nous ne sommes pas des donneurs de leçons, et c'est bien entendu à nos camarades brésiliens décider de leur orientations »... « Ce qui est décisif, maintenant, c'est la politique que mènera le gouvernement »... « Dans cette bataille les révolutionnaires doivent tout faire pour stimuler et développer la mobilisation sociale et imposer la satisfaction des revendications populaires. C'est la clé de la situation ». Sans être donneurs de leçons, on pourrait s'attendre à ce que la LCR donne néanmoins un point de vue plus précis sur ce ministérielisme à la brésilienne. Les formules de François Sabado sont pour le moins ambiguës voire contradictoires. Comme si chacun pouvait y prendre ce qui l'arrange ? A propos d'un « gouvernement qui va gérer les affaires des classes dominantes » ?

A la « croisée des chemins »

Pour la France, Olivier Besancenot dans ses tribunes ou interviews évoque souvent qu'il ne saurait être question de participer à un gouvernement qui ne pratiquerait pas une politique « de rupture avec le capitalisme ». Ce que lui reproche Cambadélis. Mais pourquoi s'acharner, à l'occasion des mêmes déclarations, à affirmer que la LCR est aussi une force de proposition et qu'elle pourrait participer à un gouvernement « en rupture avec le capitalisme » sans qu'on sache trop précisément les contours d'une telle rupture hypothétique. Le Brésil n'est sans doute pas la France, mais en quoi les « espoirs » électoraux de la population du Brésil recèlent-ils une dynamique plus rassurante que les « illusions » électorales des travailleurs de France ? Et à partir de quand les « illusions » en France deviendraient-elles des « espoirs », justifiant ladite participation, ou en attendant, des alliances auxquelles la LCR avait renoncé ces dernières années ?

En France, la gauche n'est plus au gouvernement, mais elle a si bien géré les affaires au service des classes dominantes, si bien labouré le terrain, que la droite réussit sans mal, aujourd'hui même, à faire collaborer les syndicats et les mêmes partis de gauche à la mise au pas économique et sociale des travailleurs. Il importe donc plus que jamais que l'extrême gauche se démarque de cette même gauche, en se gardant, contrairement à ce que conseillent les politiciens du PS ou leurs amis du *Monde*, d'apprendre la leçon du « professeur » Lula.

La force de l'extrême gauche n'est pas de pratiquer le flou et l'ambiguïté du langage « de proposition », susceptible de justifier tous les chemins, voire toutes les dérives. Elle serait au contraire de savoir s'unir dans une opposition intransigeante à la classe dominante, à ses différents gouvernements et appareils politiques. Elle a justement l'occasion de le faire dans la grande bataille sociale qui s'engage en France autour de la prétendue « réforme » des retraites. La saisira-t-elle ? Ce n'est pas Lula qui est à la croisée des chemins. Mais peut-être une partie de l'extrême gauche.

Huguette CHEVIREAU

Convergences Révolutionnaires n° 25 (janvier-février 2003), bimestriel édité par la Fraction

Un dossier sur les faux problèmes et les vraies arnaques de la prétendue réforme des retraites.

Des articles : la nouvelle crise du logement ; la préparation du prochain congrès CGT ; les sionistes et l'antisémitisme ; la Côte-d'Ivoire sous le parapluie de l'impérialisme français ; l'opposition à la guerre aux USA.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP233 - 75865 Paris Cedex 18 ou

Les Amis de convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19

Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

ENSEIGNANTS : LE MOUVEMENT SE RENFORCE

La grève du 28 janvier, appelée par la plupart des syndicats de l'Éducation nationale, a connu un réel succès. Il faut dire que les problèmes sont nombreux et qu'une réelle dégradation des conditions de travail est dénoncée de plus en plus par les personnels et les parents d'élèves : vétusté des locaux, insuffisance de l'encadrement adulte, sureffectifs, sans parler des problèmes de violence spécifiques à certains établissements difficiles comme le lycée Romain-Rolland de Goussainville ou le lycée de la Tournelle à la Garenne-Colombes, où les moyens humains et matériels sont largement en dessous des besoins.

La grève a donc été largement suivie. Il faut dire que les personnels de l'Éducation nationale avaient des raisons plus précises d'être en grève. Les effets d'annonce du ministre Luc Ferry s'apparentent à des tours de passe-passe.

Qui plus est, les déclarations simultanées de Xavier Darcos, ministre délégué à l'Enseignement scolaire, et de Luc Ferry ont été ressenties comme de véritables provocations. Le premier s'est fendu d'une véritable agression à l'égard des profs : « Être enseignant,

c'est accepter d'affronter les élèves tels qu'ils sont, ou alors il faut changer de métier ». Quant au second, il cherche à dresser l'opinion contre les grévistes : « A force de demander des moyens, des moyens, des moyens, on finit par retourner l'opinion contre nous ».

Ces propos insultants, proférés par des ministres arrogants et haineux, ont fait beaucoup réagir durant la manifestation. La grève ne doit être qu'une étape dans une mobilisation qui grandit et qui doit encore s'approfondir. Dans certaines académies comme dans le district de La Courneuve et d'Aubervilliers des assemblées communes se tiennent pour discuter collectivement des moyens pour renforcer et étendre le mouvement de grève. Dans de nombreux établissements dans tout le pays, des grèves reconductibles de surveillants et d'aides-éducateurs paralysent les « vie scolaire » obligeant parfois à des fermetures d'établissement. D'autres initiatives sont prévues ou se discutent en particulier une manifestation nationale le 6 février. Si Darcos et Ferry croient que le 28 janvier est un éteignoir et que les vacances feront tout oublier, ils se trompent lourdement.

Stéphane HENIN

Toulouse : LA LUTTE DES SURVEILLANTS CONTINUE

Les surveillants de la Haute-Garonne ont décidé le 21 janvier de suspendre leur mouvement de grève reconductible engagé le 4 décembre. Après six semaines de grève, la fatigue se faisait sentir. Mais la détermination est toujours présente.

Le 22 janvier, une soixantaine de surveillants et d'étudiants, venus les épauler, occupaient une annexe du rectorat, réclamant entre autres le paiement des jours de grève et dénonçant les réquisitions de surveillants dans certains établissements. Le représentant du recteur minimisait l'importance de ces réquisitions et ne lâchait rien sur les jours de grève. Les CRS étaient appelés à dégager les lieux, ce qu'ils firent à grand renfort de claques. Et sans doute pas très fiers de leurs méthodes, ils confisquaient la cassette d'un caméraman de M6.

Le lendemain, les surveillants remettaient ça en bloquant le rectorat le matin. Pas de CRS en vue cette fois-ci. Les employés du rectorat, ravis, avaient même quartier libre toute la matinée. Quant à l'inspecteur d'académie qui avait prévu une réunion avec des inspecteurs généraux, il dut transformer le café du coin en annexe !

Le mardi 28 encore 86 % des surveillants étaient en grève lors de la journée nationale de l'Éducation nationale. Le mercredi 29, ils seront à nouveau en grève et ils appellent à une nouvelle semaine de grève du 3 au 8 février, le gouvernement devant discuter du sort des surveillants le 6 février. La coordination nationale des surveillants pourrait appeler ce jour-là à une journée nationale de grève avec une manifestation à Paris.

Liberté pour Mumia Abu-Jamal !

Le Collectif unitaire national de soutien à Mumia Abu-Jamal, qui regroupe de nombreuses organisations dont Lutte Ouvrière, organise un meeting de soutien à Mumia Abu-Jamal vendredi 31 janvier, à l'annexe de la Bourse du travail de Paris - 29 bd du Temple - Métro République.

Lydia Barashango, la sœur de Mumia, et Sam Jordan, représentant d'organisations contre la peine de

mort à Washington, seront là. De nombreux représentants des organisations qui ont soutenu Mumia interviendront et Lutte Ouvrière sera représentée par Chantal Cauquil, députée européenne.

Ce meeting, destiné à affirmer qu'il faut que Mumia Abu-Jamal soit libéré, suivra la projection d'un film à 18 h 30.

« PLUS DE MOYENS POUR L'ÉCOLE » !

La journée d'action du mardi 28 janvier dans l'Education nationale avait pour mot d'ordre général : « Plus de moyens pour l'école ». Car toutes les catégories de personnels qui travaillent dans l'Education nationale sont bien d'accord sur le fait qu'il n'y a pas assez de professeurs, de surveillants, d'aides-éducateurs, de personnel de service, d'infirmières scolaires, etc. Et les propositions du ministre pour les prochaines années vont encore aggraver la situation.

Les premiers touchés par les projets de réforme de Luc Ferry, le ministre de l'Education nationale, sont les surveillants et les aides-éducateurs (les « emplois-jeunes » qui travaillent dans les établissements scolaires et sont amenés à disparaître à la fin de leur contrat de cinq ans). Ils seront remplacés par des « assistants d'éducation », recrutés par contrat de trois ans renouvelable une fois (soit une année de moins que les actuels surveillants), sur la base de 35 heures payées « aux alentours » du Smic, au lieu de 28 heures. Si, selon le ministre, tous les jeunes actuellement en poste pourront aller jusqu'à la fin de leur contrat, il reconnaît « qu'à terme », le nombre de postes diminuera. Ce « terme » est bien proche puisque, dès la rentrée de septembre, les 5 600 postes de surveillants supprimés et les 20 000 postes d'aides-éducateurs non renouvelés seront remplacés par 16 000 assistants d'éducation.

Les surveillants et les emplois-jeunes qui réclament

le maintien de leurs postes ont fait grève le 17 janvier et, depuis cette date, le mouvement continue dans de nombreux établissements, rencontrant le soutien de l'ensemble du personnel qui sait combien leur présence est indispensable pour la bonne marche d'un établissement, et qui ont des craintes pour le maintien du nombre de postes, tant pour les enseignants que pour le personnel administratif et d'entretien (ATOSS).

En ce qui concerne les enseignants, les chiffres avancés par le ministre de l'Education pour la rentrée scolaire 2003 sont aussi sujets à contestation. Il proclame que 30 000 nouveaux enseignants vont être nommés, dont 18 000 dans le secondaire et 12 000 dans le primaire, et se félicite que les départs en retraite soient compensés par ces recrutements. C'est à voir et de toute façon, pour le primaire, compenser ne suffit pas, étant donné que 34 000 élèves supplémentaires sont attendus à la rentrée prochaine. Et dans le secondaire,

les syndicats relèvent qu'il n'y a que 5 490 postes ouverts aux différents concours, contre 8 400 en 2002. Cela veut dire une augmentation du nombre de précaires, nommés en catastrophe au coup par coup, et sans garantie d'emploi.

Et même si le nombre actuel était maintenu, de toute façon la situation actuelle est loin d'être satisfaisante, puisqu'il faut parfois attendre des semaines pour qu'une enseignante en congé maternité, par exemple, soit remplacée, alors que ses dates de congé sont pourtant connues longtemps à l'avance ! Sans parler des quartiers défavorisés, où les élèves auraient besoin d'être plus soutenus pour pouvoir progresser et où, souvent, les actes de violence et d'incivilité font ressentir cruellement le manque de personnel indispensable pour pouvoir mieux encadrer ces jeunes en difficulté qui basculent vite dans l'agressivité.

Les ATOSS, pour qui la prétendue baisse du temps de travail s'est traduite par un



Des surveillants et aides-éducateurs occupant les locaux du rectorat à Toulouse, le 22 janvier 2003.

allongement des horaires, craignent que, dans les projets de régionalisation, ils puissent être ballottés d'une école à une autre – ou à une administration – au lieu d'effectuer leur service dans un seul établissement. Les conseillers d'éducation sont dans le même cas ; de plus, chargés avec les surveillants d'organiser « la vie scolaire », ils seront les premiers

touchés si leur nombre diminue et se sentent entièrement solidaires de leur mouvement.

Toutes ces raisons cumulées font que le mécontentement est général et que chacun est convaincu que, pour pouvoir donner un enseignement de qualité, il faut augmenter les moyens, et non les restreindre comme le projette le gouvernement.

Lycée Bergson – Paris 19ème GRÈVE CONTRE LA RÉDUCTION DES CRÉDITS

Jeudi 24 et vendredi 25 janvier, les enseignants du lycée Bergson à Paris 19^e se sont mis en grève, et ce mouvement n'est sans doute pas terminé.

De nombreux incidents au cours de cette année scolaire (une élève victime d'un jet d'acide en octobre dernier, une bagarre d'une extrême violence entre élèves en novembre) ont fait sentir aux enseignants à quel point le lycée fonctionnait sur le fil du rasoir, du fait du faible encadrement par rapport au nombre d'élèves (en moyenne trois surveillants par demi-journée pour près de 1 600 élèves ; infirmerie, centre de documentation souvent fermés faute de personnel en nombre suffisant ; classes surchargées pour certaines sections).

C'est donc avec indignation qu'ils ont réagi en apprenant que le proviseur du lycée avait proposé au rectorat un projet – bien entendu accepté – qui rendrait encore pires leurs conditions de travail l'an prochain :

une classe de seconde devrait disparaître sur les dix classes actuelles, ceci augmentant brutalement les effectifs par classe au niveau seconde. Des options de langue devraient être réduites ou supprimées (allemand, grec, latin, espagnol en tant que troisième langue ou en tant que première langue), ce qui réduirait l'offre d'apprentissage en langues dans le lycée, et bien sûr rapporterait au rectorat des heures économisées. Enfin, une nouvelle classe de section technologique et tertiaire devrait s'ouvrir, alors que cette filière capte le plus souvent des élèves de faible niveau scolaire, tandis que le rectorat fait pression chaque année pour rogner sur l'encadrement, en même temps que sur le nombre de classes en sections générales.

Le rectorat lui-même n'a fait qu'augmenter la colère, en recevant la veille de la grève une délégation d'enseignants et en leur répondant avec un total mépris. Ainsi, au sujet des

élèves en difficulté qui seraient en encore plus grand nombre avec la nouvelle classe, la délégation s'est entendu dire : « Mais de quoi vous plaignez-vous, puisque ce sont des élèves qui sèchent les cours ? » Peu importait sans doute au représentant du rectorat qui a

utilisé cet argument que, le même jour, le gouvernement, à grand renfort de rododontaides, ait fait connaître son intention de lutter contre l'absentéisme à l'école, ou encore toute la propagande faite, la même semaine, sur la nécessité de développer l'enseignement de l'allemand, alors qu'il disparaît entre autres à cause de la politique d'économies du ministère de l'Éducation nationale.

Beaucoup d'actions ont

été prévues : distribution de tracts aux familles mettant en parallèle les déclarations gouvernementales et celles du rectorat, délégation à la mairie, lettres à un bon nombre d'associations culturelles concernées par les suppressions d'enseignements de langues prévues. Bref, ni l'envie ni les idées ne manquent, pour obtenir le retrait des projets prévus pour le lycée.

Université Paris 11 (Orsay) Fermée faute d'argent

L'université d'Orsay, située dans la banlieue sud de Paris, a annoncé qu'elle fermerait une quinzaine de jours au mois de février, pour raisons budgétaires. Son président a expliqué que, face à l'augmentation des charges et au désengagement de l'État, il n'avait plus d'autre solution que de prendre cette mesure exceptionnelle.

En cinq ans, le prix du

chauffage a augmenté de moitié, celui de l'eau a été multiplié par trois. Cela représente des centaines de milliers d'euros de dépenses supplémentaires chaque année. Et bien entendu, les dotations de fonctionnement versées par l'État n'ont pas suivi. D'après le Conseil d'administration de l'université, en 2003, sur les 1,8 million d'euros de besoins reconnus par le ministère,

celui-ci n'en versera que 400 000.

A un bout de la chaîne, les compagnies privées de l'eau, par exemple, amassent les bénéfices. A l'autre bout, une université ne peut plus fonctionner normalement faute d'argent pour payer ses factures.

J.R.

Côte-d'Ivoire

UN ACCORD VOUÉ À L'ÉCHEC

Il n'aura pas fallu longtemps pour que « la victoire diplomatique » de la France et le prétendu « accord historique » signé entre délégués ivoiriens à Marcoussis volent en éclats face à la réalité du terrain. L'application de l'accord se heurte aux intérêts divergents des forces armées rebelles et gouvernementales qui s'affrontent pour le contrôle du pouvoir, depuis le début de la guerre civile, en septembre dernier.

Ces derniers jours, les 26, 27 et 28 janvier, à Abidjan, de violentes manifestations orchestrées par le pouvoir ont vu des dizaines de milliers de « jeunes patriotes » pro-Gbagbo s'attaquer aux intérêts français de la capitale, multipliant les barrages et les scènes de pillage. Ces « jeunes patriotes », armés de machettes et de gourdin, membres d'organisations de jeunesse proches du pouvoir, véritables milices xénophobes, n'hésitent pas à recruter leurs membres dans la pègre. Depuis des mois, ils font régner la terreur contre la population et organisent la chasse aux travailleurs immigrés. Ils accusent aujourd'hui la France de les avoir trahis (et cer-

tains appellent à la rescousse l'impérialisme américain), d'avoir organisé à Marcoussis un « coup d'État » contre Laurent Gbagbo, le dépossédant de tous ses pouvoirs. Ils accusent Jacques Chirac et Dominique de Villepin, le ministre des Affaires étrangères, d'avoir concédé au MPC, le Mouvement patriotique de la Côte-d'Ivoire, le principal mouvement rebelle qui contrôle le nord du pays, les postes clés des ministères de la Défense et de l'Intérieur dans le futur « gouvernement d'union nationale ».

Des accords morts-nés

Après avoir avalisé les accords de Marcoussis, Laurent Gbagbo, une fois de retour à Abidjan, a fait de nouveau volte-face, prétextant les pressions des ultras de son régime. Le dictateur ivoirien a affirmé que les « accords » n'étaient que de simples « propositions ». La modification de la Constitution pour permettre au principal opposant, Alassane Ouattara, de se présenter aux prochaines élections, ne pouvait se faire sans organiser un référendum populaire !

Que les différentes forces armées, rebelles et gouvernementales, campent sur leurs positions et refusent l'application des



Les troupes françaises sortent de leur base de Port-Boué (à Abidjan) et font face aux manifestants.

accords était parfaitement prévisible. Gbagbo s'accroche au pouvoir à tout prix. Il cherche à gagner du temps, s'appuyant sur la mobilisation de ses milices, sur la hiérarchie militaire des forces armées gouvernementales ivoiriennes (FANCI) et celle de la gendarmerie, qui rejettent toute idée de passer sous la coupe de ministres rebelles. Occupant plus de la moitié du territoire ivoirien, les rebelles n'ont aucune raison de faire des concessions et s'accrochent à leur fief où ils règnent en maîtres.

La « solution » de compromis proposée par l'impérialisme français à Marcoussis, compte tenu du rapport de force en Côte-d'Ivoire, n'avait évidemment aucune chance d'aboutir et n'était pas viable. L'idée n'était d'ailleurs

pas nouvelle puisque Laurent Gbagbo avait déjà organisé, avec l'aval de la France, un « Forum de réconciliation nationale », en 2001, et mis sur pied un gouvernement où tous les partis étaient représentés. Mais l'expérience ayant tourné court, cela avait débouché sur la guerre civile et l'éclatement de la Côte-d'Ivoire.

L'impérialisme français renoue avec son passé colonial

L'impérialisme français cherche à favoriser un retour au calme en Côte-d'Ivoire, plus propice à la bonne marche des affaires. Cependant, il ne peut stopper le processus de guerre civile actuel. Même au prix d'un accroissement considérable de sa présence militaire. Car cela

reviendrait à s'enliser dans un véritable borborygme.

La situation actuelle est le résultat d'un long processus de décomposition du pouvoir politique et militaire en fœdalités et bandes armées rivales. Après la mort du dictateur Houphouët-Boigny, les gouvernements successifs ont, au nom de « l'ivoirité », distillé le poison du nationalisme et de la xénophobie dans les masses populaires, pour asseoir leur pouvoir, creusant un fossé de haine et de sang entre les peuples et les ethnies de la Côte-d'Ivoire. Aujourd'hui, ce sont ces mêmes masses populaires qui payent le prix fort de la terreur que les bandes armées de part et d'autre font régner dans le pays.

René CYRILLE

Irak

APRÈS LE RAPPORT DES INSPECTEURS DE L'ONU

Le « discours sur l'État de l'Union » prononcé par Bush le 28 janvier n'a pas indiqué de changement marquant dans la politique américaine vis-à-vis de l'Irak. Tout au plus a-t-il fixé au 5 février la date à laquelle il fera des « révélations » annoncées de longue date sur les liens entre Saddam Hussein et le terrorisme. En revanche Bush aura consacré beaucoup de temps à paraphraser le rapport fait la veille par les inspecteurs de l'ONU. Depuis des semaines le 27 janvier était présenté comme une date « décisive » par les médias et les gouvernements occidentaux à cause de ce rapport. Il n'en a rien été. Au lieu de cela, une nouvelle échéance a été fixée pour le 14 février.

Washington s'en tient à la même rhétorique belliqueuse, tandis que chaque gouvernement européen, Paris en tête, cherche à faire valoir sa différence face à Bush tant qu'il en est encore temps, tout en s'alignant sur le fond sur sa politique.

Nos lecteurs écrivent

« Deux de mes amis sont allés à l'automne dernier en mission civile de protection du peuple palestinien à Gaza et ils y ont rencontré les marins-pêcheurs. Voici quelques éléments d'un document qu'ils ont rédigé.

Après les accords d'Oslo avec Israël, la pêche était autorisée dans une zone de 400 km sur 37 km de large. A ce moment-là, la production était suffisante pour la consommation locale et permettait d'exporter. Depuis, les 2500 marins des 600 chalutiers et d'une centaine de barques ne peuvent plus pêcher que dans une zone de 25 km sur 22 km de large. Récemment, l'armée israélienne a fermé les ports de pêche durant plusieurs mois consécutifs, empêchant ainsi les pêcheurs d'exercer leur profession, alors qu'ils ont leur licence de pêche délivrée par Israël. Lorsque le blocage du port est levé, la pratique habituelle des soldats est de tirer sur les embarcations ou de les asperger d'eau usées, les

empêchant de circuler même à l'intérieur des zones autorisées. La zone de pêche autorisée n'est plus alors que de 11 km au large. Les pêcheurs palestiniens sont ainsi empêchés d'atteindre les eaux plus profondes et plus riches en poissons, causant un préjudice important sur la quantité des prises et les revenus des pêcheurs. La production s'est effondrée à 15 % de ce qu'elle était.

Après les accords d'Oslo avec Israël, la pêche était autorisée dans une zone de 400 km sur 37 km de large. A ce moment-là, la production était suffisante pour la consommation locale et permettait d'exporter. Depuis, les 2500 marins des 600 chalutiers et d'une centaine de barques ne peuvent plus pêcher que dans une zone de 25 km sur 22 km de large. Récemment, l'armée israélienne a fermé les ports de pêche durant plusieurs mois consécutifs, empêchant ainsi les pêcheurs d'exercer leur profession, alors qu'ils ont leur licence de pêche délivrée par Israël. Lorsque le blocage du port est levé, la pratique habituelle des soldats est de tirer sur les embarcations ou de les asperger d'eau usées, les

empêchant de circuler même à l'intérieur des zones autorisées. La zone de pêche autorisée n'est plus alors que de 11 km au large. Les pêcheurs palestiniens sont ainsi empêchés d'atteindre les eaux plus profondes et plus riches en poissons, causant un préjudice important sur la quantité des prises et les revenus des pêcheurs. La production s'est effondrée à 15 % de ce qu'elle était.

Palestine

EXACTIONS ISRAËLIENNES CONTRE LES MARINS-PÊCHEURS DE GAZA



Autre exaction israélienne : la destruction d'un pont dans la bande de Gaza. Au nom de la lutte contre le terrorisme, c'est du pur vandalisme.

projet israélien veut inclure aux colonies israéliennes les plus proches.

Ce témoignage d'un marin-pêcheur résume la politique d'exactions des dirigeants israéliens :

« Nous étions cinq frères avec des salariés et des enfants. À 5h30 du matin, les Israéliens, après avoir contourné le bateau, nous ordonnent d'arrêter notre moteur et de nous mettre à

nement voir reculer l'échéance où il leur faudra aller ouvertement contre leur propre opinion publique, qui dans la plupart des pays est majoritairement contre la guerre, pour suivre une éventuelle aventure militaire américaine.

Mais c'est sans doute vrai également de Bush lui-même. Et pas seulement parce que le dispositif militaire américain au Moyen-Orient ne serait pas encore prêt. Car, après tout, l'impérialisme américain aurait les moyens, s'il en faisait le choix, de rassembler dans la région des moyens militaires considérables en un temps très court.

En revanche, Bush a beau répéter, par la voix de son secrétaire d'État Colin Powell, que « l'Irak est en train d'épuiser le temps qui lui reste », il doit, lui aussi, tenir compte de son opinion publique. Or la cote de popularité de Bush a atteint son plus bas niveau depuis le 11 septembre 2001. Qui plus est, au cours des dernières semaines, les sondages ont indiqué pour la première fois une majorité hostile à sa politique guerrière contre l'Irak, en même temps qu'un mécontentement crois-

sant de l'opinion face à la dégradation de la situation économique. Et on peut penser que ce mécontentement, qui ne peut que s'accroître dans la mesure où la situation économique continue à se dégrader, alimente l'hostilité de l'opinion envers le bellicisme de Bush.

Mais en fait, face à cette dégradation du soutien dont il bénéficie dans les sondages, que fera Bush ? Reculera-t-il les échéances ? Ou bien sera-t-il au contraire d'autant plus tenté de brusquer les choses face à l'Irak, tout en se donnant au plus quelques semaines pour tenter de démontrer, avec la complicité de l'ONU et des Européens, qu'il aura vraiment essayé « toutes les solutions » avant la guerre ?

Le danger continue donc à peser chaque jour plus lourdement sur la population irakienne, danger représenté par l'accumulation croissante de troupes et d'armements aux frontières de l'Irak, une véritable armada qui se prépare à bombarder massivement un pays sous prétexte qu'il aurait... des « armes de destruction massive ».

« Avez-vous commis la faute (de dépasser la zone autorisée) ? »

« Non. »

« Nous vous conseillons de dire oui ! »

Au bout de trois interrogatoires, j'ai craqué. Nous avons eu 150 shekels d'amende chacun et un mois de prison. »

« Nous étions cinq frères avec des salariés et des enfants. À 5h30 du matin, les Israéliens, après avoir contourné le bateau, nous ordonnent d'arrêter notre moteur et de nous mettre à

François ROULEAU

Grande-Bretagne

LE MÉTRO LONDONNIEN DANS LE TUNNEL DE LA PRIVATISATION

Cela fait plus de trois ans que, malgré le bilan catastrophique de la privatisation du rail effectuée par ses prédécesseurs conservateurs, le gouvernement travailliste de Tony Blair a engagé un processus similaire dans le métro londonien – processus qui, après bien des avatars, devrait être mené à terme dans les prochains mois. Or voilà qu'à la veille de sa conclusion les circonstances entourant un accident survenu le 25 janvier sont venues souligner les dangers de cette privatisation pour la sécurité des usagers.

Ce jour-là, à l'heure où les banlieusards convergent vers les magasins du centre de Londres, une rame bondée déraile sur la ligne « Central » qui traverse Londres d'est en ouest. Les trois wagons de queue sont précipités

contre la paroi et un incendie éclate. Par chance, la rame allait s'arrêter en station. Deux agents de quai peuvent ainsi ouvrir les portes manuellement pour évacuer les usagers du train et de la station. Heureusement, car l'ouverture automatique avait été bloquée par le choc et la station était envahie par une fumée menaçante, faute d'aération. Au bilan, on comptera 32 blessés, essentiellement par des débris de verre.

Comme on pouvait s'y attendre, la première réaction des autorités fut de se couvrir, d'abord en parlant d'acte « terroriste », puis en accusant le conducteur. Jusqu'à ce que l'on apprenne que, six stations auparavant, celui-ci avait signalé au contrôle des vibrations anormales et s'était vu intimer l'ordre de continuer. En fait, on a vite constaté que ces vibrations étaient dues au desserrement de boulons fixant un bloc moteur sous un wagon. C'est ce bloc qui, en se détachant, a provoqué le déraillement.

Derrière les mensonges des uns et les silences des autres, c'est un véritable scandale qui a fini par se faire jour. On a appris que ce problème de boulons était un défaut connu des 85 rames de la ligne. Mais au lieu d'y remédier une fois pour toutes, ce qui aurait coûté de l'argent, on s'est contenté d'ordonner des inspections plus fréquentes des écrous... tout en continuant à réduire les effectifs chargés de les faire. Dans le même temps, les menaces de sanctions contre les conducteurs signalant des problèmes potentiels sont devenues systématiques. Quant à l'absence d'aération dans les tunnels, qui en fait des pièges à fumée toxique en cas d'incendie, on n'en a plus parlé du jour où la privatisation du métro a pris le pas sur tout le reste.

Car c'est bien de privatisation qu'il s'agit ici et de la restructuration du métro, en septembre 1999, destinée à l'y préparer. Dans un premier temps, les activités « secondaires » (haute tension, génération élec-

trique, informatique, communication, gestion des barrières de tickets, etc.) ont été privatisées. Puis, alors que le métro restait toujours sous contrôle étatique, tout le reste a été subdivisé en quatre « compagnies », qui toutes devaient désormais dégager des « profits ».

Il y a d'abord une compagnie « opératrice » (qui devrait passer dans un premier temps sous le contrôle de la municipalité de Londres) qui assure le transport des passagers. Celle-ci achète l'usage des rames et des voies aux trois autres, dites « Infracos » (vouées à être privatisées) qui ont chacune plusieurs lignes à charge, dont elles assurent la maintenance (voies, tunnels et matériel). Enfin l'État intervient dans cet édifice en subventionnant les Infracos, pour qu'elles investissent sur leur part du réseau et en se réservant la possibilité d'aider la compagnie « opératrice » à payer ses redevances.

Bien des experts ont accusé ce système d'être trop complexe

F. R.

Licenciements :

LE CAPITALISME : SOCIÉTÉ À IRRESPONSABILITÉ ILLIMITÉE



L'usine Metaleurop de Noyelle-Godault : un siècle d'exploitation et de pollution, et puis les patrons mettent la clé sous la porte !

Lundi 27 janvier, le tribunal a prononcé la cessation de paiement de l'usine Metaleurop de Noyelles-Godault dans le Pas-de-Calais. En moins de dix jours, la décision du groupe Metaleurop de couper les vivres à sa filiale a déclenché la faillite et menace de chômage les 830 salariés de l'entreprise, et plus de 2000 travailleurs en incluant les entreprises sous-traitantes. Les patrons n'ont pas même pris la peine de promettre « un plan social ». Il s'assoient aussi sur leur engagement à dépolluer le site, complètement ravagé par les rejets de plomb. 10 % des jeunes enfants sont déjà atteints de saturnisme dans les communes avoisinantes. Après avoir exploité les ouvriers, intoxiqué leurs enfants, ces capitalistes vont voir ailleurs, laissant derrière eux chômage, maladie et misère !

Les habitants de la ville ont manifesté leur colère dans les rues devant ce comportement criminel et irresponsable. Irresponsable et révoltant, mais tout à fait à l'image du capitalisme, car la loi est faite sur mesure pour permettre aux capitalistes d'effectuer de tels faits.

Le statut de « société anonyme » permet aux capitalistes de faire transiter les bénéfices de l'entreprise vers leurs comptes en banque par des tas de moyens (dividendes, salaires, stock-options, achat et revente d'actions, etc.), mais pas dans l'autre sens : en aucun cas, leur fortune personnelle ne peut payer les dettes de l'entre-

prise. La faillite d'une entreprise ne signifie nullement la faillite personnelle de ses dirigeants et actionnaires.

C'est aussi le plus légal du monde que des groupes comme Metaleurop se débarrassent de filiales en leur coupant les vivres. « Le conseil d'administration de Metaleurop SA a décidé de ne pas octroyer de nouveaux financements à sa filiale Metaleurop Nord de Noyelles-Godault (Pas-de-Calais). Cette décision a été prise afin d'assurer la stabilité financière du groupe. » C'est ainsi que, le 17 janvier dernier, quelques capitalistes ont rayé de la carte l'emploi de milliers d'hommes et l'avenir d'une région entière.

« Le sort de Metaleurop Nord dépend de Metaleurop Nord », a ajouté avec cynisme le porte-parole du groupe, indiquant par là qu'il ne se considère pas comme responsable.

Là encore, la loi protège les grands groupes et leur permet de se débarrasser d'une entreprise comme d'un kleenex usagé. Elle ne donne pas aux groupes industriels et financiers une réelle existence juridique, sauf un peu dans le domaine fiscal. Et pour cause, le régime « d'intégration fiscale » permet en particulier aux sociétés mères de déduire de leurs impôts les pertes d'une filiale. Comme le dénonçait un syndicaliste CGT de Nestlé à une commission d'enquête parlementaire sur les pratiques des grands groupes, c'est ainsi que le groupe Nestlé ne paye

pas un centime d'impôt en France depuis dix ans, ayant répercuté sur une filiale les charges financières correspondant à l'achat de Perrier.

Dans les relations entre une filiale et sa maison mère, c'est un jeu d'enfant de transformer des profits en pertes et de vider une entreprise qu'on souhaite liquider, au bénéfice d'une autre.

Mais quand, dans l'autre sens, il s'agirait de prendre sur les bénéfices passés et présents du groupe pour maintenir l'activité d'une filiale, le ro-

bi- net est bloqué au bon vouloir des actionnaires.

Les déclarations des ministres, Raffarin, Fillon, qui se sont déclarés offusqués par le comportement de Metaleurop, ne sont que de la poudre aux yeux, le temps que les micros et les caméras des journalistes passent à un autre sujet.

Bien entendu, ils pourraient agir, saisir les comptes en banque, les biens immobiliers, le siège, situé rue de Monceau à Paris. Ils connaissent les dirigeants du groupe, présents et passés. Après tout, il n'y a pas

eu besoin de loi pour saisir, au nom de la lutte contre le terrorisme, les avoirs bancaires des personnes ou des sociétés suspectées de terrorisme ou bien les avoirs de l'Irak. Ils pourraient le faire, pour garantir l'existence des travailleurs qui ont sacrifié leur vie, leur santé et celles de leur proches pour les profits de Metaleurop. Mais ils ne le feront pas. La seule liberté qu'ils défendent, c'est la liberté de licencier.

Christian BERNAC

Les tribunaux de commerce, alliés des patrons

Les tribunaux de commerce, composés de juges élus parmi les patrons, ne vont pas aller à l'encontre des décisions des capitalistes. Ils se contentent d'avaliser les « cessations de paiement ». Sur la dépouille, les créanciers – Trésor public, banquiers, organisme de crédit, puis fournisseurs – tentent de récupérer une partie de leur mise. En fait, ces cessations de paiement font vivre gras-

sement la corporation des administrateurs et liquidateurs judiciaires, qui sont rémunérés au pourcentage du chiffre d'affaires de l'entreprise et soutirent ses dernières forces au mourant. Pour les salariés, hormis le dernier salaire, rien n'est prévu dans ces procédures pour garantir leurs droits. Dans 90 % des cas, ces dépôts de bilan se traduisent pour eux par une liquidation à plus ou moins

brève échéance et la suppression de leur emploi et de leur gagne-pain.

Par ailleurs, la loi ne fait aucun cadeau aux licenciés. Alors qu'ils ne sont pour rien dans la faillite, ils en payent plein pot les conséquences : s'il ne peuvent plus payer leur loyer ou les traites de leur maison, les huissiers, autres corbeaux de la misère, les jetteront à la rue.

Alors que le numéro un mondial de l'acier, Arcelor, a annoncé le 24 janvier la première étape d'une nouvelle restructuration massive, l'annonce de ces milliers de licenciements n'a pas provoqué cette fois de déclarations indignées de ministres. Le ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Francis Mer, ne s'est pas dit « révolté » par ces licenciements, à la différence de ce qu'il avait théâtralement déclaré à propos de Metaleurop. Mais les travailleurs d'Arcelor, anciennement Usinor-Sacilor, n'ont pas oublié qu'il dirigeait pendant des années ce groupe et qu'il fut responsable à ce titre de dizaines de milliers de licenciements.

Francis Mer : UN MINISTRE QUI A DU MÉTIER

Francis Mer commença sa carrière en 1970, à 31 ans, dans le groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson. Il devint directeur général de Saint-Gobain Industries de 1974 à 1978, puis en juillet 1982, président-directeur général de Pont-à-Mousson SA. En 1986 l'État, seul actionnaire depuis 1981 des deux entreprises Usinor et Sacilor, décida de les fusionner et confia à Francis Mer la présidence de ce nouveau groupe sidérurgique. Cette fusion entraîna une nouvelle restructuration. Francis

Mer licencia alors pour, disait-il, « sauver » l'entreprise, plus de 20 000 ouvriers. Puis, au début des années 1990, il fut encore responsable de près de 8 000 suppressions d'emplois. L'entreprise, nationalisée (mais ses anciens actionnaires avaient été copieusement indemnisés) alors qu'elle était dans le rouge, et dont l'État avait épongé toutes les dettes, fut reprivatisée en juillet 1995, une fois remise à flot. Francis Mer fut alors nommé PDG en octobre 1995 par le nouveau conseil d'administration

d'Usinor-Sacilor. Il continua à ce titre à organiser les restructurations successives, avec des milliers de suppressions de postes à la clé : 3 000 à Usinor début 2001, 300 à Usinor Packaging en Loire-Atlantique et en Moselle, entre autres. A ces suppressions de postes s'ajoutèrent d'autres sacrifices imposés à l'ensemble des salariés qui avaient conservé leur place : le temps « choisi », en fait subi par près de 3000 personnes, vit les activités réduites d'un tiers, et des pertes de

salaire de 10 à 20 %.

Après le mariage d'Usinor avec Arbed et Aeralia début 2002, Francis Mer poursuivit sa politique de « croissance économe en investissements » qui se traduisit par des fermetures d'usines et encore des suppressions de postes. « Cela n'aura rien à voir avec les grandes restructurations des années 1970 à 1980 », avait-il déclaré dans un entretien au Monde. Sauf que cela s'ajoutait aux suppressions précédentes, qui laissaient des régions socialement sinistrées.

Voilà une belle carrière de patron licencier et qui lui a valu ses galons de ministre !

Aline RETESSE

Licenciements :

LE CAPITALISME : SOCIÉTÉ À IRRESPONSABILITÉ ILLIMITÉE

Lundi 27 janvier, le tribunal a prononcé la cessation de paiement de l'usine Metaleurop de Noyelles-Godault dans le Pas-de-Calais. En moins de dix jours, la décision du groupe Metaleurop de couper les vivres à sa filiale a déclenché la faillite et menace de chômage les 830 salariés de l'entreprise, et plus de 2000 travailleurs en incluant les entreprises sous-traitantes. Les patrons n'ont pas même pris la peine de promettre « un plan social ». Il s'assoient aussi sur leur engagement à dépolluer le site, complètement ravagé par les rejets de plomb. 10 % des jeunes enfants sont déjà atteints de saturnisme dans les communes avoisinantes. Après avoir exploité les ouvriers, intoxiqué leurs enfants, ces capitalistes vont voir ailleurs, laissant derrière eux chômage, maladie et misère !

Les habitants de la ville ont manifesté leur colère dans les rues devant ce comportement criminel et irresponsable. Irrésponsible et révoltant, mais tout à fait à l'image du capitalisme, car la loi est faite sur mesure pour permettre aux capitalistes d'effectuer de tels forfaits.

Le statut de « société anonyme » permet aux capitalistes de faire transiter les bénéfices de l'entreprise vers leurs comptes en banque par des tas de moyens (dividendes, salaires, stock-options, achat et revente d'actions, etc.), mais pas dans l'autre sens : en aucun cas, leur fortune personnelle ne peut payer les dettes de l'entre-

prise. La faillite d'une entreprise ne signifie nullement la faillite personnelle de ses dirigeants et actionnaires.

C'est aussi le plus légalement du monde que des groupes comme Metaleurop se débarrassent de filiales en leur coupant les vivres. « *Le conseil d'administration de Metaleurop SA a décidé de ne pas octroyer de nouveaux financements à sa filiale Metaleurop Nord de Noyelles-Godault (Pas-de-Calais). Cette décision a été prise afin d'assurer la stabilité financière du groupe.* » C'est ainsi que, le 17 janvier dernier, quelques capitalistes ont rayé de la carte l'emploi de milliers d'hommes et l'avenir d'une région entière.

« *Le sort de Metaleurop Nord dépend de Metaleurop Nord* », a ajouté avec cynisme le porte-parole du groupe, indiquant par là qu'il ne se considère pas comme responsable.

Là encore, la loi protège les grands groupes et leur permet de se débarrasser d'une entreprise comme d'un kleenex usagé. Elle ne donne pas aux groupes industriels et financiers une réelle existence juridique, sauf un peu dans le domaine fiscal. Et pour cause, le régime « d'intégration fiscale » permet en particulier aux sociétés mères de déduire de leurs impôts les pertes d'une filiale. Comme le dénonçait un syndicaliste CGT de Nestlé à une commission d'enquête parlementaire sur les pratiques des grands groupes, c'est ainsi que le groupe Nestlé ne paye



L'usine Metaleurop de Noyelle-Godault : un siècle d'exploitation et de pollution, et puis les patrons mettent la clé sous la porte !

pas un centime d'impôt en France depuis dix ans, ayant répercuté sur une filiale les charges financières correspondant à l'achat de Perrier.

Dans les relations entre une filiale et sa maison mère, c'est un jeu d'enfant de transformer des profits en pertes et de vider une entreprise qu'on souhaite liquider, au bénéfice d'une autre.

Mais quand, dans l'autre sens, il s'agirait de prendre sur les bénéfices passés et présents du groupe pour maintenir l'activité d'une filiale, le ro-

bi-
net est bloqué au bon vouloir des actionnaires.

Les déclarations des ministres, Raffarin, Fillon, qui se sont déclarés offusqués par le comportement de Metaleurop, ne sont que de la poudre aux yeux, le temps que les micros et les caméras des journalistes passent à un autre sujet.

Bien entendu, ils pourraient agir, saisir les comptes en banque, les biens immobiliers, le siège, situé rue de Monceau à Paris. Ils connaissent les dirigeants du groupe, présents et passés. Après tout, il n'y a pas

eu besoin de loi pour saisir, au nom de la lutte contre le terrorisme, les avoirs bancaires des personnes ou des sociétés suspectées de terrorisme ou bien les avoirs de l'Irak. Ils pourraient le faire, pour garantir l'existence des travailleurs qui ont sacrifié leurs vie, leur santé et celles de leur proches pour les profits de Metaleurop. Mais ils ne le feront pas. La seule liberté qu'ils défendent, c'est la liberté de licencier.

Christian BERNAC

Les tribunaux de commerce, alliés des patrons

Par ailleurs, la loi ne fait aucun cadeau aux licenciés. Alors qu'ils ne sont pour rien dans la faillite, ils en payent plein pot les conséquences : s'il ne peuvent plus payer leur loyer ou les traites de leur maison, les huissiers, autres corbeaux de la misère, les jetteront à la rue.

Francis Mer : UN MINISTRE QUI A DU MÉTIER

Francis Mer commença sa carrière en 1970, à 31 ans, dans le groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson. Il devint directeur général de Saint-Gobain Industries de 1974 à 1978, puis en juillet 1982, président-directeur général de Pont-à-Mousson SA. En 1986 l'État, seul actionnaire depuis 1981 des deux entreprises Usinor et Sacilor, décida de les fusionner et confia à Francis Mer la présidence de ce nouveau groupe sidérurgique. Cette fusion entraîna une nouvelle restructuration. Francis

Mer licencia alors pour, disait-il, « sauver » l'entreprise, plus de 20 000 ouvriers. Puis, au début des années 1990, il fut encore responsable de près de 8 000 suppressions d'emplois. L'entreprise, nationalisée (mais ses anciens actionnaires avaient été copieusement indemnisés) alors qu'elle était dans le rouge, et dont l'État avait épongé toutes les dettes, fut reprivilégiée en juillet 1995, une fois remise à flot. Francis Mer fut alors nommé PDG en octobre 1995 par le nouveau conseil d'administration

d'Usinor-Sacilor. Il continua à ce titre à organiser les restructurations successives, avec des milliers de suppressions de postes à la clé : 3 000 à Usinor début 2001, 300 à Usinor Packaging en Loire-Atlantique et en Moselle, entre autres. A ces suppressions de postes s'ajoutèrent d'autres sacrifices imposés à l'ensemble des salariés qui avaient conservé leur place : le temps « choisi », en fait subi par près de 3000 personnes, vit les activités réduites d'un tiers, et des pertes de

salaire de 10 à 20 %.

Après le mariage d'Usinor avec Arbed et Aeralia début 2002, Francis Mer poursuivit sa politique de « *croissance économe en investissements* » qui se traduisit par des fermetures d'usines et encore des suppressions de postes. « *Cela n'aura rien à voir avec les grandes restructurations des années 1970 à 1980* », avait-il déclaré dans un entretien au Monde. Sauf que cela s'ajoutait aux suppressions précédentes, qui laissaient des régions socialement sinistrées.

Voilà une belle carrière de patron licencier et qui lui a valu ses galons de ministre !

Aline RETESSE

Metaleurop

PREMIÈRE MANIFESTATION CONTRE LA FERMETURE

Le lundi 27 janvier, c'était la première manifestation contre la fermeture de l'usine Metaleurop, à Noyelles-Godault, Pas-de-Calais.

Le 18 janvier, les principaux actionnaires du groupe Metaleurop annonçaient qu'ils se retireraient du capital de cette usine de plomb et de zinc. Le coût de la dépollution, estimé à plus de 115 millions d'euros, le coût d'un plan social en discussion concernant 240 travailleurs sur les 830 de l'usine, la baisse des cours du plomb et du zinc, c'était trop pour eux ! Ces « traders », pour reprendre le langage des économistes, étaient prêts à engranger les profits, mais sûrement pas à payer ou même à les voir se réduire.

Ils condamnaient ainsi l'usine au dépôt de bilan. Elle manque de fonds propres pour payer ses fournisseurs, ses sous-traitants, mais surtout pour payer les salaires et les indemnités prévues par le plan social. Il semble qu'elle s'engage tout juste à payer les salaires de janvier. Au-delà, c'est l'inconnu... Le tribunal de Béthune a décidé de mettre l'usine en « redressement judiciaire ». Mais qu'en sortira-t-il ? Le directeur et les syndicalistes se disent satisfaits car ils estiment qu'ils ont trois mois pour « pouvoir faire leurs preuves ».

Des preuves de quoi ? L'usine a continué de tourner, autant parce que les travailleurs souhaitent se constituer un « trésor de guerre » que parce que personne dans l'usine ne voit quoi faire d'autre. Mais les cheminées

devraient s'arrêter bientôt, par manque de tout.

La manifestation du 27 janvier était la première réaction publique. Elle était importante, près de 2 000 personnes, avec les familles des travailleurs de l'usine et aussi de nombreux habitants de la commune, conscients que leur région est en train de mourir. Mais même si beaucoup ressentent de la colère, elle ne s'exprime pas encore vraiment, et les politiciens locaux y sont pour beaucoup. Ce sont eux qui emmenaient la manifestation et qui donnaient le ton, en particulier le maire de Noyelles-Godault, Jean Urbaniak, « indépendant », mais visiblement pas si indépendant que cela du ministre Delevoye.

Pourtant, la première urgence serait d'assurer les salaires et les retraites des quelque 2 000 travailleurs, avec les emplois induits, qui se retrouvent sans rien. « L'État a les moyens de faire respecter la loi ». Il peut « saisir les comptes bancaires des entreprises » et « les poursuivre, y compris en dehors du territoire national » a déclaré François Fillon, ministre des Affaires Sociales. Ce ministre ne croit pas un mot de ce qu'il a déclaré, mais c'est pourtant cela qu'il faudrait que les travailleurs imposent, d'autant plus qu'avec tous les licenciements actuels, les dizaines de milliers de travailleurs concernés représentent une véritable force si elle se mobilise.

Les autres usines du groupe en France étant de toutes petites unités où il n'y a pas grand-chose à saisir, il faudrait taper

plus haut. Mais la justice se donne rarement les moyens d'être efficace en la matière, d'autant que les sièges sociaux des actionnaires sont en Suisse ou dans d'autres paradis fiscaux.

Alors il faut imposer que l'État prenne le relais, que les ministres bloquent les subventions qui devaient être versées aux patrons et payent plutôt les travailleurs !

La colère collective des

patrons procèdent à des licenciements, du Nord au Sud du pays.

Qui peut dire qu'il a un emploi stable, qu'il ne sera pas menacé de licenciement dans quelques mois ? C'est pour cela qu'en plus des travailleurs de Metaleurop et de toutes les entreprises qui licencient en ce moment, de nombreux salariés se mobiliseraient, dans le privé, comme dans le public.

Ce n'est pas facile, les syn-

essaient de faire croire aux travailleurs qu'ils vont œuvrer pour eux. Ce sont pourtant ces mêmes politiciens qui se sont aplatis devant les patrons de Metaleurop, qui les ont laissés polluer gravement toute la zone, même si les rejets ont été un peu réduits ces dernières années, qui ont toléré une insécurité qui a fait de nombreux morts et blessés. A l'époque, ils disaient qu'il ne fallait pas faire fuir les capitaux de Meta-



dizaines de milliers de travailleurs licenciés, ou menacés de licenciement, devrait s'exprimer avec force, afin de faire vraiment peur à la fois au gouvernement et aux patrons. C'est possible, car la solidarité avec les travailleurs de Metaleurop est évidente, dans toute la région. Et c'est pareil dans toutes les régions où les

dicats n'y aident pas, les grands partis politiques freinent. Les responsables CGT, majoritaires dans l'usine, n'ont même pas fait un seul tract d'information ni organisé une seule assemblée générale... douze jours après l'annonce du lâchage de l'usine par les actionnaires.

Les politiciens locaux

leurop... mais les capitaux ont fui quand même, le chômage atteint des sommets, le plomb va rendre invalides de nombreux enfants et il faudrait encore écouter les conseils de ces gens-là !

Non, ça suffit ! Il faut que les travailleurs se donnent les moyens de se défendre eux-mêmes.

Reims-aviation (Marne)

Les 460 travailleurs de Reims-Aviation sont toujours dans l'incertitude quant à l'avenir de leur emploi. C'est mercredi 29 janvier que le tribunal de commerce de Reims doit décider du sort de l'entreprise. Deux repreneurs se sont finalement fait connaître. Le premier, le groupe autrichien Ventana, a proposé de reprendre seulement 215 salariés. Ceux-ci auraient d'ailleurs bien du souci à se faire aussi, puisque ce groupe a un passif chargé. Il a racheté ces dernières années des dizaines d'entreprises dont il ne reste presque rien aujourd'hui.

Quant au deuxième, le groupe français Wagrapp, il propose à peine mieux, 300 salariés de repris... Pour un avenir tout aussi incertain ! Si les dirigeants de Wagrapp affichent volontiers la présence parmi eux de Nicolas Barre, le fils de Raymond Barre, ils se vantent moins en revanche de celle de Michel Coencas qui avait défrayé la chronique il y a quelques années en tant que dirigeant du club de foot de Valenciennes au moment de l'affaire OM-VA. Et plus grave que ses magouilles dans le football avec Bernard Tapie, Michel Coencas a bâti sa for-

L'INCERTITUDE DEMEURE, LA MOBILISATION AUSSI !

tune par les mêmes procédés que Ventana, à savoir le rachat d'entreprises en difficulté pour une bouchée de pain, et la revente... après des plans de licenciements bien sûr.

Autant dire que ces deux plans de reprise ne valent pas mieux l'un que l'autre. Quant aux pouvoirs publics, tout ce qu'ils comptent faire est de subventionner encore et toujours les patrons, sans même demander de contrepartie sur l'emploi. Le Conseil municipal de Reims a en effet voté lundi 27 un pouvoir au maire, l'autorisant à racheter les locaux de Reims-Aviation pour les louer

ensuite à un prix modique au repreneur. Qu'est-ce d'autre qu'un cadeau pur et simple au propriétaire précédent, Chauffour, membre d'une des familles les plus fortunées de la région, et une aide au futur repreneur qui aura droit, lui, à un loyer modéré ?

Les travailleurs de Reims-Aviation n'ont pas baissé la garde. Ils ont continué de s'adresser aux travailleurs de l'agglomération par des diffusions de tracts aux portes des entreprises et au centre-ville. Mardi 28 janvier, une soixantaine d'entre eux ont organisé une collecte de soutien au

péage d'autoroute de Taissy, où les automobilistes ont souvent organisé leur solidarité. Mais le moment fort de la semaine était prévu pour le mercredi 29 janvier, à l'occasion du jugement du tribunal de commerce. Une opération « escargot », de l'usine au Palais de Justice, devait précéder l'audience, comme cela s'était fait avec succès lors du dernier jugement, jeudi 16 janvier. Un rassemblement devant le Palais de Justice, où les salariés de R.A. ont invité les autres travailleurs de Reims à les rejoindre, devait suivre.

Correspondant LO

Arcelor

DES MILLIERS DE LICENCIEMENTS PROGRAMMÉS

Une semaine après que Francis Mer, le ministre des Finances et ancien vice-président d'Arcelor, s'est dit « révolté » par la fermeture de Metaleurop, le trust sidérurgique Arcelor vient d'annoncer l'arrêt de ses investissements dans plusieurs sites. Les hauts fourneaux de Liège en Belgique, de Brême et Eisenhuttenstadt en Allemagne, de Florange en Lorraine seront éteints et plus de 5 000 emplois supprimés. Comme trois emplois indirects proviennent d'un emploi dans la sidérurgie, 20 000 emplois disparaîtront de 2004 à 2010. Pour justifier cette décision, Arcelor – qui provient de la fusion en 2001 d'Usinor, d'Arbed et d'Aceralia – invoque pour les aciers plats 2 millions de tonnes de surcapacité et 6 millions de tonnes « non rentables ». De même avec la production d'acier inoxydable, pour laquelle on parle de la fermeture totale ou partielle des usines de Laudun dans le Gard et d'Isbergues (Pas-de-Calais), avec la perte de nombreux emplois.

Bien sûr, Arcelor ne sait strictement rien de ce que sera le marché de l'acier dans deux, cinq ou sept ans. Pour tenter d'atténuer l'impact de sa décision, le trust prend la pose d'une « entreprise citoyenne », consciente de ses responsabilités, et parle de « redéploiement économique

et social ». A Dunkerque, Usinor a supprimé des milliers d'emplois dans les années 1980, mais nombre d'ouvriers n'ont jamais retrouvé de travail et les jeunes n'ont pas pris leur place à l'usine, dont les effectifs ont diminué des deux tiers depuis les années 1970. Cela donne



Les patrons d'Aceralia (Espagne), Arbed (Luxembourg) et Usinor (Francis Mer pour la France) scellant leur alliance en février 2001 pour constituer le premier sidérurgiste mondial. Pour salaire de ses licenciements passés, Mer est devenu ministre... et les licenciements continuent !

la mesure du bluff de ce fameux redéploiement. Arcelor dit en fait que d'autres entreprises devraient faire (avec l'argent des États ou des collectivités publiques) ce qu'une entreprise riche comme Arcelor ne veut plus faire. On voit l'hypocrisie des justifications patronales. En fait, comme tous les patrons, le trust a décidé simplement de s'en prendre à la masse salariale pour assurer ses profits. Et il préfère supprimer massivement des emplois et ruiner des régions entières pour augmenter encore ses bénéfices. Bénéfices qui, cer-

tains des dernières années, ont été considérables. En 2000, Usinor avait ainsi réalisé à lui seul 5 milliards de francs (760 millions d'euros) de profits.

Arcelor affirme encore privilégier les sites côtiers comme Dunkerque ou Fos. Au point de vue de la production, sans doute. Mais pas à celui de l'emploi. Tout d'abord, Arcelor est engagé dans une refonte de ses emplois tertiaires comme l'informatique, la recherche, les achats, qui va se traduire par des suppressions d'emplois à Dunkerque.

Ensuite, la direction de Dunkerque menace, pour obtenir une augmentation de la production annuelle à 6,7 millions de tonnes d'acier, de faire jouer la mobilité interne entre les sites. « Produisez plus ou nous faisons venir d'autres à votre place », voilà le langage patronal.

La politique globale des patrons d'une réduction des emplois, d'une pression accrue sur tous les travailleurs, impose une riposte globale des travailleurs du groupe à l'échelle européenne, pour l'obliger à revenir sur ses projets.

Belgique

Dans la région liégeoise en Belgique, la fermeture des hauts fourneaux entraînerait la disparition de toute la phase « à chaud » (deux hauts fourneaux, la cokerie, l'aciérie, le laminoir) et la perte de 10 000 emplois directs et indirects, dans une région où le taux de chômage officiel atteint 22 %. C'est un second Renault-Vilvorde que les dirigeants d'Arcelor, qui ont racheté Cockerill-Sambre en 1998, envisagent froidement d'imposer.

Le coup est particulièrement rude pour les travailleurs et toute la population de la région liégeoise qui, depuis quatre ans, ont subi deux plans de restructuration qui ont déjà fait passer les effectifs de 10 000 à 6 000 et, il y a à peine trois mois, le terrible accident de la cokerie (explosion de gaz qui a fait 3 morts et 29 blessés graves). La direction d'Arcelor annonce un plan social et le maintien de la phase à froid, mais à Liège personne ne se fait d'illusions, c'est bien toute la sidérurgie liégeoise qui

pourrait disparaître d'ici quelques années.

Les politiciens belges, tant de droite que de gauche, en pleine période électorale (on vote le 18 mai), ont proposé un front commun avec les dirigeants syndicaux de la FGTB (socialistes) et de la CSC (chrétiens). Mais ils font tout pour canaliser le moindre mouvement de protestation vers un combat purement juridique et n'ont à la bouche que le mot de « reconversion ». Reconversion à laquelle personne ne croit, dans une région déjà si durement touchée par le chômage et où les possibilités d'emploi se limitent à un petit aéroport (où la société TNT de colis express offre des emplois précaires et sous-payés de 23 heures à 5 heures du matin), le port intérieur de Liège et ... l'Université. Qui peut croire qu'on va reclasser des milliers de sidérurgistes vers ces trois sites ?

Le ministre wallon de l'Économie, lui, propose seulement de revendre au plus vite

les 4,45 % que la Région Wallonne, actionnaire minoritaire du numéro un mondial de la sidérurgie, possède encore. Après moi, le déluge !

Arcelor justifie sa décision par la surcapacité à laquelle elle serait confrontée dans le domaine des aciers plats (qui servent notamment dans la construction automobile et l'électro-ménager). La direction d'Arcelor veut concentrer sa production vers les usines du littoral (la sidérurgie maritime) qu'elle estime plus rentables : Dunkerque et Fos-sur-Mer en France, Gand en Belgique et Aviles en Espagne.

L'émotion suscitée en Belgique est particulièrement grande, alors que les plans de licenciements se multiplient un peu partout, un an après la disparition de la Sabena (17 000 emplois). Les travailleurs ont en face d'eux, non seulement la direction d'Arcelor (les collègues de l'ancien PDG Francis Mer, devenu ministre de l'Économie en France !), mais aussi toute une série de faux amis qui

voudraient leur faire accepter la fermeture et les licenciements au nom d'une pseudo-reconversion. Nul doute qu'ils ne peuvent se fier ni aux politiciens de gauche, socialistes ou écologistes, ni à ceux de droite, mais pas bien davantage à des directions syndicales qui se sont montrées jusqu'à présent passives et résignées face aux coups durs et ne leur ont offert aucune perspective ni plan de lutte.

Les travailleurs de la sidérurgie liégeoise ont pourtant un gros atout entre les mains. Leur nombre. A 10 000, ils peuvent s'adresser à toute la population ouvrière de la région, mais aussi aux sidérurgistes de la région de Charleroi et de Gand, et pourquoi pas aux travailleurs du groupe Arcelor de France et d'Allemagne. Aujourd'hui où on leur parle tant d'Europe, celle des travailleurs et de leur contre-offensive pourrait bien s'imposer.

LA RÉGION LIÉGEOISE MENACÉE

Lutte de classe n° 70

(janvier-février 2003)

- **Irak**
La guerre annoncée
- **Intervention de l'armée française en Côte d'Ivoire**
Derrière les arguments humanitaires, une opération pour protéger les intérêts impérialistes.
- **France**
Décentralisation : l'État se débarrasse à bon compte des services publics.
- **Turquie/Union européenne**
Marchandages autour d'un élargissement.
- **États-Unis**
Le soutien des appareils syndicaux à un siècle d'impérialisme.
- **Tribune de la minorité**
L'islamisme radical conteste-t-il l'impérialisme ?

Prix : 1,5 euro – Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro

Daewoo-Orion Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle)

Si le travail avait finalement repris le 20 janvier chez Daewoo, l'incendie trois jours plus tard du stock de tubes cathodiques n'a fait que précipiter une fermeture annoncée. Lundi 27, le tribunal ordonnait la liquidation judiciaire et 537 licenciements. Mais une partie des travailleurs veut des garanties et est déterminée à se battre pour les obtenir. Comme l'a dit Ammar Bouchama, un représentant des travailleurs – ex-CFDT –, à la manifestation parisienne du 28 janvier « les seuls combats perdus sont ceux qu'on ne mène pas ».

Dès le lendemain de la liquidation judiciaire, l'intersyndicale CGT-FO-CFTC avait appelé à se rendre en car à Paris. De son côté la CFDT appelait à une assemblée à Longwy ; elle s'est retirée du mouvement en décembre, accusant à de multiples reprises l'intersyndicale de « terrorisme » pour avoir fait le chantage au déversement de produits toxiques dans la rivière.

Près de 200 travailleurs ont fait le déplacement de Longwy à Paris. Arrivés devant le ministère de l'Économie et de l'Industrie, les délégués ont commenté l'entrevue qu'ils venaient d'avoir avec Nicole Fontaine, la ministre de

l'Industrie. Aucune promesse si ce n'est que le préfet va coordonner l'action des pouvoirs publics et recevra les délégués mercredi 29. Pour les pouvoirs publics, Daewoo a rempli son contrat bien que le groupe ait reçu au total 450 millions de francs pour trois usines désormais toutes fermées !

L'intersyndicale exige un congé de conversion de deux ans, une indemnité de préjudice, sans oublier une carte de séjour de dix ans pour la centaine de travailleurs qui en ont une d'un an seulement. Comme l'a rappelé la responsable de l'Union locale CGT de Longwy « *Chirac a bien su fournir un passe-*

Après l'annonce de la liquidation judiciaire,

« DAEWOO VOLEUR, ÉTAT COMPLICE » !

port français à l'ancien patron de Daewoo, Kim Woo-choong, il doit donner une carte de dix ans aux ouvriers de Daewoo ».

Venue à la manifestation, comme elle l'avait promis lors de sa visite à l'usine le 14 janvier, notre camarade Arlette

réponse de la Commission. Elle a été chaleureusement applaudie.

La manifestation du 28 janvier s'est ensuite rendue à l'ambassade de Corée du Sud, aux Invalides. Aux cris de « *Daewoo voleur, État com-*

jours heureux dans une villa de la Côte d'Azur. Finalement, c'est en car que nous avons pu rejoindre une ambassade de Corée investie, elle aussi, par les CRS.

Si la faillite de Daewoo a mis sur le carreau des milliers d'ouvriers non seulement en France mais aussi en Corée, les beaux morceaux du groupe ont été rachetés. La branche automobile, reprise par General Motors, vient d'annoncer plus de 400 millions d'euros pour lancer de nouveaux modèles. Et il n'y aurait pas d'argent pour les travailleurs licenciés ?

L'intersyndicale CGT-FO-CFTC continue la lutte pour obtenir des pouvoirs publics des assurances pour l'avenir des travailleurs. Une manifestation était annoncée à Longwy, le 31 janvier, avant la manifestation régionale sur les retraites à Metz le 1^{er} février.

Comme le disent les travailleurs de Daewoo, les pouvoirs publics ont ouvert les cordons de la bourse suite à l'incendie qui a ravagé le château de Lunéville. Alors « *pas de raison qu'il n'y ait pas d'argent aussi pour nous.* »



Arlette Laguiller à la manifestation.

Laguiller s'est adressée aux travailleurs. Les assurant de son soutien et de celui de Lutte Ouvrière, elle a précisé qu'elle était intervenue au Parlement européen pour demander à la Commission européenne d'exiger le remboursement des aides et qu'elle les informerait de la

« *plie* », la manifestation partie à pied fut vite bloquée à Austerlitz par des CRS, venus plus nombreux que les manifestants ! On envoie les CRS contre les travailleurs licenciés, et pas contre les patrons voyous comme celui de Daewoo, poursuivi pour malversations mais qui coule des

Florange (Moselle)

POUR QUELQUES POURCENTS DE PLUS...

1500 emplois vont être supprimés en Moselle suite à l'annonce par Arcelor de la fin des hauts fourneaux de Florange, auxquels il faut ajouter 1000 emplois indirects.

Une nouvelle saignée de 2500 emplois donc, même si cela ne se fera que d'ici 2010. L'unique raison est qu'Arcelor veut obtenir les 15 % de rentabilité que le groupe a promis à ses actionnaires.

Pensez donc, les hauts fourneaux de Florange ne faisaient « que » 9,3 % ! Pas assez pour le numéro 1 mondial de l'acier. Son vice-président était – jusqu'en juin dernier – un certain Francis Mer. Il y a un an, il déclarait au *Républicain Lorrain* : « *Nous ne savons pas créer d'emplois* ». Ils sont par contre très forts pour en supprimer.

Fabius a la mémoire courte

Laurent Fabius, ancien ministre socialiste des Finances, a bien du mal à se distinguer du gouvernement. Il a déclaré, à propos de Metaleurop, que le gouvernement portait une responsabilité dans les licenciements. « *D'une part, en supprimant l'obligation de produire une étude sur le tissu industriel avant tout plan social. D'autre part, en supprimant la loi Hue qui instituait une commission de contrôle sur l'attribution des fonds publics.* » Mais rien de tout cela n'aurait pu empêcher des licenciements chez Metaleurop, Arcelor ou

autre, tout au plus les retarder de quelques semaines.

D'ailleurs ces deux mesures étaient si peu importantes à ses yeux que le gouvernement Jospin ne les a adoptées qu'au bout de cinq ans, à la veille de son départ, ce qui fait qu'elles n'ont jamais été appliquées. C'est le seul bilan de cinq ans de gauche en matière de lutte contre les licenciements. Par contre, à propos de Vilvorde, Michelin, Danone, Moulinex, on a vu le gouvernement expliquer que « *l'État ne peut pas administrer l'économie* » et laisser les patrons licencier comme ils voulaient.

Les différents plans acier LICENCIEMENTS ET CADEAUX AU PATRONAT

Depuis le début de la crise dans les années 1970, les plans de licenciements se sont succédé dans la sidérurgie. Et à chaque fois, l'État a mis la main à la poche, distribuant des milliards aux patrons de ce secteur, sous forme de subventions, de prêts ou de dons, qu'ils ont empochés en continuant à licencier.

Dès les premiers signes de fléchissement des ventes d'acier en 1965, vinrent les premiers cadeaux : 3,2 milliards pour aider les patrons à « rationaliser » leur production. De 1965 à 1977, les barons de l'acier supprimèrent 25 000 emplois. Le secteur passa de 160 000 à 135 000 ouvriers, tandis que les patrons empochaient durant cette période 5 milliards de francs de prêts et 9 milliards de francs de dons, offerts par l'État pour, expliquait-on, sauver la sidérurgie, en fait pour maintenir les profits patronaux.

Fin 1978, les patrons de la

sidérurgie annonçaient 22 000 suppressions d'emplois supplémentaires. Un nouveau « plan acier » fut mis en place, par lequel l'État s'engageait à éponger à hauteur de 37 milliards de francs les dettes des maîtres de forge, comme on appelait encore les gros actionnaires de ce secteur, parmi lesquels la famille De Wendel, dont le baron Seillière est un rejeton. Comme cela ne devait pas sembler suffisant, l'État leur fit un cadeau de 11 milliards de francs. La colère des ouvriers sidérurgistes, seuls sacrifiés sur l'autel des profits, explosa. Alors commencèrent des mois de luttes.

En 1981, le gouvernement socialiste de Mauroy ne consacrait que 700 millions de francs à la création de postes dans les services publics. Mais il faisait, dans le même temps, cadeau de 22 milliards de francs de dettes aux entreprises sidérurgiques. Usinor et Sacilor, nationalisés, l'État épongea le déficit sans que cela arrête l'hémorragie d'emplois. En 1983, fut encore lancé un nouveau plan acier. L'État donna 50 milliards de subventions aux patrons étalés

sur cinq ans, alors que 25 000 postes étaient supprimés. Des villes et des régions entières furent dévastées par le chômage. Longwy comptait, en 1983, 24 000 sidérurgistes, il n'en restait plus au milieu des années 1990 que 500 !

Quand le groupe fusionné Usinor-Sacilor fut redevenu une entreprise « bien portante » sa privatisation fut décidée, en juillet 1995. Cela fut tout bénéfique pour les acheteurs et ne rapporta à l'État qu'un peu plus de 10 milliards de francs, une misère en regard des dizaines de milliards de cadeaux versés depuis des années.

Le secteur de la sidérurgie a perdu ainsi depuis la fin des années 1970 plus de 100 000 emplois. L'État déboursa, lui, plus de 100 milliards de francs, au travers des divers plans de « sauvetage », des milliards qui auraient pu et dû servir à la collectivité, plutôt que d'aller remplir les coffres-forts, déjà bien pleins, des barons de l'acier.

Aline RETESSE

ACT

LES CRS À LA RESCousse DU PATRON

Depuis mardi 14 janvier, les travailleurs d'ACT-Angers, menacés de licenciement, occupaient un magasin que Bull louait à ACT et où est entreposé l'essentiel des pièces détachées et des ordinateurs finis appartenant à Bull. Cette « occupation » s'était faite à la suite d'une assemblée générale et ce ne sont pas les quelques vigiles et leurs chiens qui avaient pu nous arrêter.

La direction de Bull nous avait donc assignés devant le tribunal des référés pour demander notre expulsion par la force publique. Le jugement a été rendu le vendredi 24 janvier, et il n'était pas encore rendu que l'usine était assiégée par 300 CRS. L'assaut a tout de suite commencé et les « forces de l'ordre » n'y sont pas allées de main morte, cassant les vitres et les portes pour entrer, tapant sur tout ce qu'ils avaient à portée de matraque, machettes, ordinateurs, et sur ceux d'entre nous qui résistaient.

Devant le nombre d'assailants, nous nous sommes regroupés dans la cour de l'usine où nous avons organisé un sit-in. C'est là que les CRS qui nous entouraient se sont livrés à des violences contre tous ceux qui refusaient de partir : quelques-uns ont été blessés, la plupart d'entre nous ont eu droit aux coups de matraque et nous avons tous été bousculés sans ménagement. Nous sommes donc sortis tous ensemble pour rejoindre derrière les barrages de police ceux qui avaient été bloqués à l'extérieur. C'est en criant « *Tout est à nous, rien n'est à eux !* » que les deux groupes se sont réunis.

Cette démonstration de force ne nous avait donc pas démoralisés. La police refusant de nous laisser reprendre nos véhicules, nous avons immé-



diatement bloqué l'autoroute qui passe à cent mètres de l'usine. Puis, après les avoir récupérés, nous nous sommes réunis dans l'heure qui a suivi à la Bourse du travail pour une assemblée générale, où il fut décidé de manifester en ville dès l'après-midi et d'appeler à une nouvelle manifestation lundi 27.

Si la direction de Bull croyait en avoir fini avec nous, il va bien falloir qu'elle se rende compte qu'elle se trompe. Sa responsabilité n'est pas que « morale », comme elle se plaisait à le répéter à la presse locale ; sa responsabilité est entière. C'est cette direction qui, pour récupérer du « cash », comme ils disent, a vendu une partie de l'usine d'Angers à ACT pour 56 millions de dollars. Une vente qui lui a donc rapporté gros, mais qui s'est avérée une véritable catastrophe pour nos emplois.

Depuis plusieurs années, la stratégie avouée et revendiquée du groupe est de se désengager de la production de matériels pour se consacrer uniquement aux services. Cela lui a rapporté de l'argent, avec la vente de plusieurs secteurs de production, et l'État a

financé dans le même temps un certain nombre de plans sociaux pour diminuer les effectifs. La vente d'une partie de l'usine d'Angers à ACT est la conséquence directe de cette stratégie : faire rentrer de l'argent et ne pas avoir à assumer les conséquences sociales et financières d'un plan social. En effet, notre sort était scellé par Bull dès qu'ils nous ont vendus : un an après cette vente, les trois principaux clients d'ACT, qui ont des liens directs avec Bull, disparaissaient ou diminuaient considérablement leurs commandes. Il y a d'abord Bull lui-même, dont les commandes ont été divisées par deux entre 2001 et 2002, après avoir déjà diminué l'année précédente. Puis Packard Bell, qui est l'un des principaux actionnaires de Bull, et qui a cessé toute commande dès 2000. Enfin et surtout il y a EMC2, qui est le principal client et qui a des liens commerciaux privilégiés, voire des sociétés communes avec Bull : Bull fournissait des cartes à EMC2, qui lui vendait des disques durs de haute technologie. Les commandes d'EMC2 ont été divisées par trois entre 2001 et 2002. Et que

l'on ne vienne pas nous dire que, si les commandes d'EMC2 ont baissé, c'est à cause des difficultés particulières de cette entreprise : la presse s'est fait l'écho du fait que le chiffre d'affaires de cette société avait augmenté pendant cette période.

Bull s'est donc comporté comme les voyous patronaux que même le gouvernement actuel feint de stigmatiser (uniquement d'ailleurs quand il s'agit de groupes étrangers comme Daewoo ou Metaleurop). Quand il s'agit d'un groupe français dont l'État est actionnaire, même s'il se comporte de la même façon que Daewoo ou les affréteurs de pétroliers, il bénéficie de la protection des pouvoirs publics, il bénéficie de l'intervention de centaines de CRS pour garantir ses intérêts contre ceux de centaines de travailleurs. Les voyous patronaux bien français n'ont pas besoin d'hommes de main, ils ont pour cela des centaines de CRS fournis par les gouvernants.

Correspondant LO

Impôt sur la fortune BAISSE EN VUE

Raffarin s'est déclaré favorable à un allègement de l'impôt sur la fortune, à condition, dit-il, que « *cette mesure vienne soutenir la croissance et l'emploi.* ». On connaît la chanson, et le refrain, qui sont toujours les mêmes.

Depuis sa création, cet impôt écorne à peine – et de moins en moins – la richesse des plus fortunés. Il l'écorne d'autant moins qu'au fil des ans des plafonds et des exonérations sont venus limiter la portée. À titre d'exemple, en 1998, l'ISF n'a rapporté que 11 milliards de francs à l'État, contre 303,9 milliards pour l'impôt sur le revenu et 641,9 milliards pour la TVA, impôt payé par tous et plus particulièrement par les foyers les plus modestes.

Même si l'ISF a donc peu d'effet, c'est encore trop pour ceux qui, après tous les abattements légaux, déclarent plus de 720 000 € de richesse personnelle. Et Raffarin, qui ne veut rien refuser à son électorat, est prêt à s'exécuter, c'est-à-dire à ajouter des nouvelles exonérations.

À l'heure où le chômage et la misère augmentent, cela frise la provocation.

Correspondant LO

Arlette Laguiller avec les travailleurs d'ACT

Après l'intervention policière à ACT, un journal local titrait « *La fin d'ACT sifflée par les CRS.* ». En fait, ils n'ont pu siffler que la mi-temps, parce qu'après un peu de repos le week-end, nous repartions en manif dès le lundi 27.

Dans cette manifestation Arlette Laguiller était pré-

sente, et beaucoup étaient heureux de l'encouragement que représentait son soutien et sa présence, qui faisaient du bien au moral. Elle a pu prendre la parole à la fin de la manif, à la demande de beaucoup d'entre nous, concluant : « *J'espère que ma présence vous aura redonné la pêche ! De l'enthousiasme ! Continuons le combat, camarades !* » Message reçu cinq sur cinq.

Nous n'avons pas l'intention de lâcher la direction de Bull. Celle-ci ne se contente pas de l'intervention des CRS, elle continue sa politique du pire en menaçant l'avenir des emplois de ceux d'entre nous qui sont restés

salariés de Bull à Angers. Ces déclarations revanchardes, outrancières, nous accusant de terrorisme, montrent tout d'abord la peur que nous lui inspirons, mais aussi la haine que portent les patrons aux salariés qui refusent d'abdiquer devant leurs décisions iniques.

SNCF

SERVICE PUBLIC OU DANGER PUBLIC ?

Les réductions des effectifs à la SNCF se traduisent par des suppressions de postes un peu partout, à raison d'un poste là, trois postes ici, une dizaine ailleurs. Non seulement les cheminots concernés en ressentent directement les effets, par des difficultés supplémentaires pour effectuer le même travail, mais encore les conséquences sur la sécurité du transport et de la circulation des trains peuvent être graves, voire très graves. La série d'incidents, qui auraient pu devenir des accidents, sinon des catastrophes, survenus en l'espace de quelques semaines, en donne une idée. Surtout qu'il s'agit seulement de ceux que nous connaissons...

Le 27 décembre 2002, en gare de Juvisy (Essonne) dans la banlieue parisienne, deux caissons sont tombés d'un wagon. Ils n'ont fait que cinq

blessés légers, grâce au fait que le train de marchandises circulait lentement et que le quai de Juvisy était vide, un train de voyageurs s'étant arrêté quelques minutes auparavant pour les emmener vers Paris. Les caissons étaient mal amarrés, conséquence de la suppression de personnel qualifié pour vérifier les fixations.

Dans la semaine du 20 janvier, à Bordeaux, un train de marchandises est entré en catastrophe dans une voie de garage, le conducteur s'étant aperçu que toute une partie du train ne freinait pas. Il a fallu attendre que le train s'arrête de lui-même, sur des voies libérées à la dernière minute (heureusement que cela a été possible !). Là encore les conditions de vérification de la mise en sécurité du train avant son départ sont encore en cause.

Dans la nuit du 22 au 23

janvier dernier, au poste PRS (régulation des circulations) de Valenton, près de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), un train est resté sur place, faute d'étanchéité. Le jeudi 23 janvier, au même endroit, un wagon porte-autos présentait une avarie de sécurité dans les attachements avec les autres wagons, ainsi qu'une défaillance sur la boîte d'essieux.

Le vendredi 24 janvier, sur le triage de Villeneuve-Saint-Georges, une rupture d'attelage sur un train de marchandises avait lieu au poste d'aiguillage, laissant des wagons partir à la dérive...

La situation du contrôle de

la sécurité sur les trains de marchandises se dégrade depuis longtemps. La SNCF a ainsi décidé, il y a déjà plusieurs années, que les visites techniques ne se feraient plus tous les 750 km parcourus mais tous les... 5 000 km, sous prétexte que le matériel, plus moderne, plus solide, ne nécessiterait pas des examens plus fréquents. Puis la SNCF a fait faire le travail de visite non plus par des cheminots qualifiés pour cela, les « visiteurs » techniques (dont les effectifs sont passés en quelques années de 5 000 à 400), recevant une formation de six mois (freins, avaries diverses...), mais par des cheminots dits « rateurs » (effec-

tuant la « Reconnaissance aptitude transport »), formés en deux jours et qui, auparavant, intervenaient seulement après les visiteurs, pour vérifier que le train était bien formé et que tout allait bien. La SNCF n'a pas résisté à la tentation de faire des économies en supprimant le plus possible les visiteurs, profession aujourd'hui en train de disparaître.

Voici donc quelques exemples de la voie dangereuse sur laquelle la SNCF, par souci d'économies, engage et les cheminots, et les voyageurs.

Correspondant LO

Accidents mortels

politique actuelle de la direction SNCF et de son ministre de tutelle. Que des voies uniques et des passages à niveau mal protégés existent encore, cela relève d'un vrai scandale, tant il est vrai qu'accident après accident, année après année, la SNCF promet de remédier au plus vite à ces installations dangereuses... sans que rien ne soit réalisé, sinon à pas de tortue et de façon tout à fait insuffisante.

Le lendemain, 28 janvier, sur un passage à niveau du Gard, un autorail percutait un camion. L'accident faisait un mort (le chauffeur du camion) et plusieurs blessés dans le train.

Ces deux accidents mortels témoignent de la gravité des risques que fait courir la

Dans ces deux derniers accidents mortels, Louis Gallois, président de la SNCF,

entreprendra probablement de rejeter la faute sur RFF (Réseau Ferré de France), propriétaire des infrastructures, et de chercher la « faute humaine » et le lampiste à clouer au pilori. Mais il n'empêchera pas la course à la rentabilité et l'absence d'investissements en matériel et en personnel (de la part de la SNCF comme de la part de RFF d'ailleurs) de rester les responsables de la situation toujours plus dangereuse d'un service public en pleine dégradation.

Peugeot-Citroën

Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

LA CGT EN PROGRESSION, UNE CLAQUE POUR LA DIRECTION

Le 16 janvier ont eu lieu les élections professionnelles à l'usine Peugeot-Citroën d'Aulnay-sous-Bois l'une des plus grandes usines de la région parisienne avec 7 500 travailleurs, dont 2 000 intérimaires qui n'ont pas le droit de vote dans ces élections. Au 1^{er} collège, le collège ouvrier, la CGT a progressé de 5,30 % ; elle est passée de 35,74 % à 41,04 %, ce qui fait d'elle le premier syndicat dans ce collège. Le SIA (ex-CSL) recule de près de 8 %, y compris dans le 2^e collège. FO progresse de 2 % arrivant à 13,24 %. La CFDT et la CFTC plafonnent à 7,5 % et 5,6 %.

La direction de l'usine espérait que la CGT perde des voix. Depuis des mois, elle favorisait les autres syndicats, SIA, FO, CFDT et CFTC, notamment à travers l'embauche de 400 jeunes durant l'année 2002. En effet, sur indication de la direction, ces syndicats allaient démarcher certains jeunes pour leur promettre l'embauche, s'ils se syndiquaient. A cela s'ajoutaient les départs en retraite et pré-

retraite d'ouvriers dont beaucoup votaient CGT. Au total, la direction espérait que la CGT aurait encore une baisse de son score, comme cela avait été le cas lors des dernières élections professionnelles.

Le fait que le SIA perde des voix est ressenti comme une victoire par bon nombre d'ouvriers. Il faut relativiser cette victoire, car le SIA réussit cependant à se maintenir au-dessus des 30 % (32,5 % exactement) et cela bien que la direction ne le soutienne plus autant qu'avant.

La CGT a gagné 190 voix de travailleurs qui ont voulu par là exprimer leur refus des augmentations des cadences, des salaires qui stagnent, des samedis obligatoires ou encore des sanctions qui tombent pour un oui ou pour un non. En effet la CGT apparaît comme le seul syndicat qui s'y oppose. Ce progrès fait plaisir à beaucoup d'ouvriers. Et finalement, c'est un avertissement pour la direction de l'usine.

Système-U – (Banlieue de Caen)

GRÈVE POUR LES SALAIRES

Les entrepôts Système-U du « Nord-Ouest », c'est-à-dire du Calvados et du Nord, ont fait cinq jours de grève du 13 au 18 janvier. Il faut dire que la direction de cette entreprise était un « patron de choc », méprisante avec les ouvriers, et que beaucoup de jeunes qui passaient dans ses entrepôts, à faire de la manutention, n'avaient qu'une idée : changer de travail au plus vite. Les salaires avaient été maintenus au Smic pendant vingt ans.

Et puis, il y a plus d'un an, une bonne équipe d'ouvriers ont décidé de commencer à s'organiser. Une section syndicale a été créée, d'abord aux centres de Rots-Carpique, près de Caen, puis à Beuzeville, près de Lisieux.

Au moment de Noël 2001, une première grève de quelques jours à Rots-Carpique avait permis d'obtenir 700 F d'augmentation.

Cette année, la grève a redémarré sur les salaires, dans tous les centres du Nord-Ouest à la fois. Le personnel des sites du Calvados était en grève à 90 %. Les entrepôts ont été bloqués, et les camions étaient filtrés à la sortie. Bien sûr, la direction a fait venir un huissier, puis des ordonnances d'un juge, pour faire lever les barrages, sous prétexte qu'il y avait des denrées périssables. Le juge et la police défendaient seulement le patron : il n'a pas empêché que celui-ci fasse sortir aussi les camions chargés de denrées non périssables, et même fasse venir des employés des magasins ou des bureaux pour préparer – avec bien du mal ! – les livraisons avec les cadres, c'est-à-dire briser la grève !

Les grévistes, eux, tenaient bon, jusqu'au week-end. La direction se contentait d'envoyer des ultimatums, proposant 14 euros d'augmen-

tation, mais quand elle a vu que les piquets reprenaient dimanche à minuit pour une nouvelle semaine, elle a négocié et lâché 46 euros pour tous. Le travail a repris dans tous les centres à la fois.

Ce patron de choc a donc dû lâcher plus de 150 euros, 1 000 F, en un an. Et surtout, les travailleurs ont pu éprouver la solidarité, entre eux déjà, dans cette grève largement majoritaire, mais aussi avec les familles, qui passaient aux piquets, apportaient des collations, avec le soutien financier et militant des UL-CGT de Caen, et même avec les travailleurs de Moulinex, dont un centre continue à fonctionner en banlieue nord de Caen, près des entrepôts, et qui sont venus soutenir chaleureusement ce mouvement. Cette solidarité aussi, c'est un des grands acquis de la grève !

Lycée professionnel La Tournelle

La Garenne-Colombes
(Hauts-de-Seine)

En tête de la manifestation de l'Éducation nationale le mardi 28 janvier, le cortège des personnels et des élèves du lycée professionnel de La Tournelle (La Garenne-Colombes), en lutte depuis trois semaines, illustre de manière bien concrète qu'il faut plus d'adultes dans les établissements scolaires.

A la suite de l'agression à coups de couteau d'une enseignante par une élève mardi 7 janvier, les professeurs se sont déclarés en « droit de retrait ». Tous ont unanimement décidé qu'ils ne reprendraient pas les cours sans avoir obtenu les moyens humains indispensables permettant d'assurer le minimum de sécurité, pour eux comme pour les élèves.

En effet, dans ce lycée professionnel, qui regroupe des élèves vivant des situations difficiles, les tensions sont fréquentes et la violence scolaire progresse. Mais face à cette situation, les effectifs sont loin d'être suffisants : pour 600 élèves, il y a en moyenne deux surveillants par jour voire, certains matins, un seul ! Il y a plusieurs classes à 30 élèves, ce qui augmente encore les tensions, sans compter bien sûr qu'on est loin de pouvoir faire progresser les élèves si on ne les a pas en petits groupes.

Voilà pourquoi les personnels ont clairement établi leurs revendications : au moins trois surveillants de plus, pas de classe à plus de 24 élèves, création de 4 postes d'agents techniques (à la place des contrats précaires types CES ou CEC). Ils ont également revendiqué le classement de leur établisse-

ment en ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire) : ce qui signifiait pour eux que les moyens acquis le resteraient sur plusieurs années.

Jeudi 16 janvier, après une semaine de mouvement, une manifestation, partant du lycée, a rassemblé près de 200 personnes, personnels de La Tournelle, élèves et parents, mais aussi d'autres enseignants venus des lycées environnants, conscients que la revendication de La Tournelle, plus de moyens humains, était aussi la leur.

Le résultat fut le lendemain l'obtention d'un surveillant et d'un aide-éducateur, mais sans garantie qu'ils restent l'an prochain. Quelques jours plus tard, une délégation était reçue par l'inspecteur d'académie, avec un nouveau poste d'agent technique promis si les personnels acceptaient de reprendre

« rapidement » le travail !

On était toujours loin du compte ! Maniant la carotte et le bâton, la hiérarchie menaçait en même temps les enseignants de sanctions pour « abandon de poste » mais cela n'entamait pas leur détermination. Au contraire, l'assemblée générale décida d'un nouveau rassemblement jeudi 23. Quelques enseignants de La Tournelle allèrent aussi discuter avec les collègues des lycées et collèges environnants pour relayer l'appel. A celui-ci, rassemblant autant de monde que le précédent, était aussi présente une délégation de surveillants et d'aides-éducateurs en lutte. Leur revendication, il faut créer et non pas supprimer des milliers de postes de surveillants, répond exactement à ce qu'exigent ceux de La Tournelle !

Une nouvelle délégation, reçue cette fois par le recteur

de l'académie de Versailles le 24 janvier, obtint la promesse orale que ce qui avait été obtenu serait garanti pendant trois ans. Mais sans avoir rien de plus !

Enfin, lundi 27, on apprenait que le ministre de l'Éducation nationale, Luc Ferry, et le ministre délégué à l'Enseignement scolaire, Xavier Darcos, fixaient rendez-vous à une délégation mardi 28, après la manifestation. L'entrevue avec les ministres ne donna rien de concret : le lycée La Tournelle deviendrait un soi-disant « établissement pilote contre la violence » où les personnels pourraient faire des « propositions » pour lutter contre la violence sans aucun effectif supplémentaire ! Du bla-bla pour faire croire que les ministres sont « à l'écoute », alors qu'ils refusent de satisfaire leurs revendications légitimes...

Saint-Denis **IL Y A URGENCE :** **CAR LE LYCÉE** **TOMBE EN RUINES !**

Les personnels du lycée l'Enna à Saint-Denis ont décidé d'arrêter le travail lundi 27 janvier, en invoquant leur droit de retrait parce qu'ils ne veulent pas mettre la vie de leurs élèves en danger. Une commission de sécurité municipale avait déclaré que l'installation de sécurité incendie était défectueuse et a émis un avis défavorable sur la poursuite d'exploitation du site alors qu'un pyromane y sévit depuis un an.

Cet établissement qui partage ses locaux avec l'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) est l'un des derniers lycées gérés par l'État, qui n'investit plus dans ce type d'établissement universitaire depuis des années. Le fonctionnement courant de l'établissement est géré par la Région, comme tous les lycées, mais les bâtiments restent la propriété de l'État.

Les personnels avaient demandé depuis des années d'être gérés par la Région, de manière à n'avoir qu'un interlocuteur, mais les tractations entre l'État et la Région durent

sans que rien n'avance, chacun se renvoyant la balle.

Du coup, les bâtiments construits dans les années 1970 se sont dégradés.

Depuis le début de l'année scolaire, les incidents divers se sont multipliés. Les fenêtres dont les cornières sont usées, s'ouvrent sous l'effet du vent et menacent de tomber, un dérouleur de store a chuté sur la tête d'un élève (sans le blesser fort heureusement), des incendies d'origine électrique se sont déclarés, le chauffage dans les ateliers est insuffisant, la température tombant à 7° en période de grand froid, l'incendie d'une friteuse a provoqué la fermeture de la cantine, déclarée hors norme et dangereuse par une commission de sécurité.

Lorsque la commission municipale de sécurité a déclaré le lycée dangereux, la coupe a débordé. Les personnels et les élèves ont décidé de se rendre le 23 janvier au Conseil régional d'Île-de-France, où ils ont été reçus. Cette intervention a été utile puisque la Région s'est engagée à

reprendre les locaux sans exiger, comme c'était le cas auparavant, de l'État des travaux de mise en sécurité. Réconfortés par cette première petite victoire, les personnels ont fait appel aux parents d'élèves et une assemblée générale de 115 personnes réunissant personnel, parents d'élèves et élèves, décidait d'accueillir le représentant du Rectorat (c'est-à-dire de l'État). Une délégation d'une trentaine de personnes a fait part de ses revendications : la cession des locaux à la Région et la restauration de la sécurité incendie. Certains parents étaient indignés d'apprendre que, depuis des mois, il n'y avait qu'un extincteur par étage dans les bâtiments. Les personnels et les parents présents ont pu constater que le représentant du recteur n'avait pas bien mesuré l'urgence de la situation. Il a promis à la délégation de donner une date de rencontre sous les 48 heures au personnel. Mais nous restons mobilisés et continuons à faire valoir notre droit de retrait.

L'archéologie préventive menacée

Une bonne part des quelque 90 archéologues de la Région Centre, qui s'étaient déjà mobilisés le 14 janvier lors de la venue de Raffarin au congrès du MEDEF à Tours, sont allés rejoindre la manifestation de leurs collègues de tout le pays à Paris, le 23 janvier.

C'est que les 1500 chercheurs de l'archéologie préventive, dont l'activité consiste à organiser des fouilles d'urgence pour tenter de sauvegarder le patrimoine archéologique qui serait inévitablement détruit lors d'opérations d'aménagement du territoire, se sentent menacés.

Il avait fallu plus de vingt ans pour qu'en 2001 les salariés de l'association qui assurent jusqu'alors les fouilles préventives obtiennent la création d'un établissement public, l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), établissement dont le financement repose sur une redevance versée par les aménageurs. Et voilà que moins de deux ans après sa création, tout le dispositif est remis en cause.

En novembre 2002, l'Assemblée avait voté un amendement réduisant de 50 % le taux de la redevance pour les opérations de fouilles. Un taux qui, comme le font remarquer les membres

du collectif des archéologues de la Région Centre, n'équivaut pourtant qu'à un millième des capitaux brassés par le BTP en France ! En multipliant les actions, les archéologues ont obtenu un recul partiel, qui a abouti à ce qu'en décembre, la commission mixte Sénat-Assemblée adopte un nouvel amendement qui réduit tout de même le taux de 25 %.

Mais depuis le début de l'année 2003, le budget étant bloqué dans l'attente d'une réforme d'ensemble de la loi, le fonctionnement est revu mois par mois et l'activité réduite. Ce sont aussi cinq cent salariés en CDD (un tiers du personnel de terrain) qui sont menacés, et de nombreuses fouilles d'urgence sont évidemment remises en cause.

Les archéologues craignent que se prépare en fait une privatisation dont la prochaine étape serait la transformation de l'INRAP en EPIC (Établissement public d'intérêt commercial), et la régionalisation de la structure qui entraînerait une mise en concurrence avec des entreprises privées de fouilles.

L'argent public est plus utile quand il finance les fouilles préventives que lorsqu'il tombe dans le gouffre sans fond des « fouilles » des patrons !